

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT DE LANGUES
AFRICAINES ET LINGUISTIQUE

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF AFRICAN
LANGUAGES AND LINGUISTICS



MORPHOLOGIE VERBALE DU tuki

Mémoire

présenté et soutenu en vue de l'obtention du
Diplôme de Maîtrise en Linguistique Générale

Par

Jacquis KONGNE WELAZE
Licencié en linguistique Générale Appliquée

Sous la direction de

Dr Zachée Denis BITJAA KODY
Chargé de Cours

Année académique 2003-2004

DEDICACES

A mon père Augustin WELAZE

Et

A ma mère Marie MEYONCOU

REMERCIEMENTS

Nous ne serions certainement pas arrivé à bout de ce travail en ce jour sans l'apport scientifique, matériel et moral incommensurable de certaines âmes aimables que nous tenons à remercier nommément dans ces pages liminaires.

Tout d'abord nous voulons remercier le staff directeur de l'ANACLAC et plus particulièrement la coordination du programme BASAL qui a permis que nous usions d'une partie du temps de notre séjour sur le terrain dans le cadre du projet BASAL-tuki pour rassembler l'ensemble des données qui a servi de base à ce travail. Nous remercions plus particulièrement le coordonnateur administratif du programme BASAL M. Jean Séraphin KAMDEM qui a toujours été sensible à nos préoccupations académiques et auprès de qui nos requêtes dans ce sens ne sont jamais restées lettres mortes.

Au Dr Zachée Denis BITJAA KODY qui, malgré ses multiples charges académiques et sociales a toujours été disposé à répondre à nos préoccupations et à nous orienter avec toute la rigueur scientifique reconnue aux linguistes, pour tous ses précieux conseils et sa très grande sollicitude, nous voulons lui témoigner ici notre respectueux attachement et notre profonde gratitude.

Notre gratitude va aussi à l'endroit de tous les enseignants du Département des Langues Africaines et Linguistique de l'université de Yaoundé I qui ont énormément contribué à notre formation et qui sont

restés pour nous des modèles de dévouement et d'abnégation dans le travail.

Nous exprimons notre reconnaissance à notre cher oncle le Docteur Jean Pierre GHONDA NOUNGA - à qui nous devons cette heureuse orientation - pour son très affectueux encadrement depuis notre première année d'université et pour avoir toujours su nous soutenir matériellement tout au long de notre carrière universitaire.

Qu'il nous plaise aussi de dire notre profonde reconnaissance à M. & Mme OUEMBE qui ont financièrement contribué à la confection et à la réalisation de ce travail.

A nos frères et sœurs Constant GHONDA, Emilienne TCHOUENO, Sidonie NDJOUKA, Julie WELAZE, Gisèle-Inès MEFO et Vera MEGNE qui ont toujours été près de nous pour nous encourager, nous reconforter et nous soutenir moralement, nous disons de tout cœur : merci.

Nous disons également merci à Ginger BOYD et Coleen ANDERSON de la SIL pour leurs observations pertinentes et pour leurs précieux conseils, à nos ami(e)s Alain-Douglas WANDJI, Celeste-Stephane SOKENG, Beauclair TCHAPMI, Honoré MEPONMOE, Micarême TCAPDA, Félix FOKOU, Matthaus NJECK MBAH, qui en nous témoignant leur affection et leur estime ont contribué à nous maintenir dans un esprit positif tout au long de ce travail.

Enfin, que tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin à ce modeste travail, trouvent ici l'expression de notre attachement sincère.

ABREVIATIONS

ANACLAC	Association Nationale des comités de langues camerounaises
ALCAM	Atlas Linguistique du Cameroun
API	Alphabet Phonétique International
BASAL	Basic Standardisation of All Unwritten Languages
BV	Base verbale
CLA	Centre de Linguistique Appliquée
CV	Séquence syllabique consonne- voyelle
INF	Forme infinitive
LGA	Linguistique Générale Appliquée
MA	Marque aspectuelle
MT	Marqueur de temps
PA	Préfixe d'accord
PN	Préfixe nominal
PP	Pronom personnel
PS	Pronom personnel sujet
PV	Préfixe verbal
RAD	Radical
SG	Suffixe Grammatical
SIL	Société Internationale de Linguistique
TB	Ton bas (tonème bas)
TH	Ton haut (tonème haut)
TM	Ton moyen

SOMMAIRE

DEDICACES	II
REMERCIEMENTS	III
ABREVIATIONS	V
SOMMAIRE	VI
INTRODUCTION GENERALE	1
LA LANGUE TÜKÍ	2
1. Situation géolinguistique	2
2. Situation socio-historique	5
3. Situation dialectale	6
4. Activités économiques	11
5. Classification linguistique	11
6. Etat des recherches	13
7. Choix du sujet	13
8. Cadre théorique et sources	14
8.1. Cadre théorique	14
8.2. Sources	15
9. Plan du contenu	16
CHAPITRE I:	17
RAPPELS PHONOLOGIQUES	17
INTRODUCTION	18
I.1. PHONOLOGIE	18
I.1.1. Les phonèmes vocaliques	19
I.1.2. Les phonèmes consonantiques	21
I.1.3. Les tons	24
CHAPITRE II:	27
STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU VERBE	27

DEFINITIONS	28
II.1. FORME INFINITIVE DES VERBES	29
II.1.1. <i>Les verbes à ton bas</i>	30
II.1.2. <i>Les verbes à ton haut</i>	31
II.1.3. <i>Règle tonale</i>	31
II-2. RACINE ET RADICAL VERBAL	32
II-3. RADICAL ET BASE VERBALE SIMPLE	33
II.3.1. <i>Base verbale simple</i>	33
II.3.1.1. Structure des radicaux verbaux	34
II.3.1.1.1. Les radicaux verbaux à structure syllabique CV 	34
II.3.1.1.2. Les radicaux verbaux à structure syllabique VC 	35
II.3.1.1.3. Les radicaux verbaux à structure syllabique CVC 	36
II.3.1.1.4. Les radicaux verbaux à structure syllabique VCVC 	36
II.3.1.1.5. Les radicaux verbaux à structure syllabique CVCVC 	37
II.3.1.2. Structure syllabique des suffixes grammaticaux	38
II.3.1.2.1. Le suffixe grammatical -ø 	39
II.3.1.2.2. suffixes grammaticaux à structure -V 	39
II.3.1.2.3. Processus morphophonologique	40
CONCLUSION	42
CHAPITRE III:	43
LA DERIVATION VERBALE	43
INTRODUCTION	44
III.1. INVENTAIRE DES DIFFERENTES EXTENSIONS VERBALES	44
III.1.1. <i>Le réfléchi</i>	45
III.1.1.1. Valeur sémantique	45
III.1.1.2. Marque morphologique	45
III.1.1.3. Processus morphophonologiques	45
III.1.2. <i>LE CAUSATIF</i>	46
III.1.2.1. Valeur sémantique	46
III.1.2.2. Marque morphologique	46
III.1.2.3. Processus morphophonologiques	47
III.1.3. <i>LE RECIPROCATIF</i>	48

III.1.3. 1	Valeur sémantique.....	48
III.1.3. 2	Marque morphologique.....	48
III.1.2.3.	Processus morphophonologiques.....	48
III.1.4.	<i>Le passif et le statif</i>	49
III.1.4.1	Le passif 1	49
III.1.4.1.1.	valeur sémantique	49
III.1.4.1.2.	Marque morphologique	50
III.1.4.2	Le passif 2	50
III.1.4.2.1.	valeur sémantique	50
III.1.4.2.2.	Marque morphologique	50
III.1.4.2.3.	processus morphophonologiques	51
III.1.4.3.	Le passif 2	52
III.1.4.4.	L' Applicatif	52
III.1.4.4.1.	Valeur s'emantique.....	52
III.1.4.4.2.	Marque morphollogique.....	53
CONCLUSION.....		55
CONCLUSION.....		55
CHAPITRE IV:		56
LE GROUPE VERBAL		56
INTRODUCTION		57
IV.1. LE CONSTITUANT "PRE-INITIAL" OU PRE-PREFIXE VERBAL		58
IV.1.1. <i>Processus morpho-tonologique</i>		59
IV.2. LE CONSTITUANT "INITIAL"		59
IV.2.1. <i>Processus phonologique</i>		61
IV.3. LE CONSTITUANT "POST-INITIAL".....		61
IV.2.1. <i>Processus morpho-phonologiques</i>		62
IV.4. LE CONSTITUANT "FORMATIVE"		64
IV.5. LE CONSTITUANT "LIMITATIVE"		64
IV.6. LE CONSTITUANT " INFIX".....		65
IV.7. LE CONSTITUANT "VERBAL BASE" OU BASE VERBALE		66
IV.8. LE CONSTITUANT "PRE-FINAL"		67
IV.9. LE CONSTITUANT "FINAL"		68
IV.10. LE CONSTITUANT "POST-FINAL".....		69

CHAPITRE V:	70
LA FLEXION VERBALE	70
INTRODUCTION.....	71
V.1. LES TEMPS DU MODE INDICATIF	71
V.1.1.1. LE PRESENT DE L'INDICATIF	72
V.1.1.1.1. Processus morphophonologiques	74
V.1.1.2. Les temps passés du mode Indicatif.....	75
V.1.1.2.1. Le passé immédiat (P1)	75
V.1.1.2.1.1. Processus morphophonologiques	76
V.1.1.2.2. Le passé 2 ou passé récent.....	77
V.1.1.2.2. 1. Processus morphophonologiques	78
V.1.1.2.3. Le passé 3 ou passé éloigné	79
V.1.1.3. Les temps du futur de l'indicatif	79
V.1.1.3.1. Le futur 1 ou futur imminent.....	79
V.1.1.3.1.1. Processus morphophonologiques	80
V.1.1.3.2. Le futur 2 ou futur proche.....	81
V.1.1.3.2.1. Processus morphophonologiques	82
V.1.2. <i>LE MODE CONDITIONNEL</i>	82
V.1.2.1. Processus morphophonologique	84
V.1.3. <i>LE MODE IMPERATIF</i>	84
V.1.3.1. La deuxième personne du singulier du mode impératif.....	85
V.1.3.2. La première personne du pluriel du mode impératif	86
V.1.3.2.1. Processus morphophonologique	86
V.1.3.3. la deuxième personne du pluriel du mode impératif.....	86
V.1.3.3.1. Processus morphophonologique	87
V.1.4. <i>LE MODE SUBJONCTIF</i>	88
V.1.4.1. Processus morphophonologiques.....	89
V.2. LA NEGATION	89
V.2.1. <i>La négation au mode indicatif</i>	90
V.2.1.1. la négation au présent de l'indicatif.....	90
V.2.1.2. La négation aux temps du passé	92
V.2.1.2.1. La négation au Passé 1	92
V.2.1.2.1.1. Processus morphophonologiques	93
V.2.1.2.2. La négation au passé 2.....	93
V.2.1.2.3. La négation au passé 3.....	94
V.2.1.3. La négation aux temps du futur	94
V.2.2. <i>La négation au mode conditionnel</i>	95
V.2.2.1. Processus morphophonologiques.....	97

V.2.3. <i>La négation au mode impératif</i>	97
V.2.3.1. Processus morphophonologiques.....	98
V.3. L'ASPECT.....	98
V.3.1. <i>L'aspect perfectif</i>	99
V.3.2. <i>Les aspects imperfectifs</i>	100
V.3.2.1. L'inchoatif.....	100
V.3.2.2. Le progressif ou continuatif.....	101
V.3.2.2.1. Le présent progressif.....	102
V.3.2.2.2. Le passé progressif.....	102
V.3.2.3. Le complétif.....	102
V.3.2.4. L'itératif.....	103
V.3.2.5. L'habituel.....	103
CONCLUSION.....	104
CONCLUSION GENERALE	105
DOCUMENTS ANNEXES	109
DOCUMENT ANNEXE I.....	110
DOCUMENT ANNEXE II.....	111
REFERENCES	112

INTRODUCTION GENERALE

LA LANGUE TÙKÍ

Nous présenterons tout d'abord la situation géolinguistique, socio-historique et dialectale de la langue tùkí. Par la suite, nous parlerons des activités économiques exercées par les populations de cette aire linguistique, de la classification linguistique de la langue tùkí et de l'état des recherches sur cette langue ; puis, nous essayerons de justifier le choix de notre sujet et de notre cadre théorique. Enfin, nous présenterons le plan du contenu de notre travail.

1. Situation géolinguistique

Le tùkí, langue à laquelle l'ALCAM assigne le code 551 est parlé dans la province du centre, principalement dans le département du Mbam-et-Kim, mais aussi dans quelques villages du département du Mbam-et-Inoubou et du département de la Lékié. D'après *Ethnologue* (1992), le tùkí compte environ 26.000 locuteurs. *Ethnologue* situe la langue tùkí « le long de la Sanaga au nord de l'arrondissement de Saa et le long de la Sanaga entre Ombessa et Ntui. » Les principales localités où l'on parle tùkí sont situées dans les arrondissements de Ngoro, de Bafia, de Mbangassina et de Ntui. Le tùkí est délimité à l'ouest par le lefa (581), le nugunu (541) et le yambasa (542) dans le département du Mbam-et-Inoubou ; au sud par l'eton (403) dans le département de la Lékié; à l'est par le bavek (403) dans le département du Mbam-et-Kim et au nord par le vute (720), département du Mbam-et-Kim.

Les peuples voisins et même l'administration désignent les locuteurs de la langue Tuki les « Sanaga » et appellent leur langue le Sanaga. « Sanaga » est donc un ethno-glossonyme que l'administration et les peuples voisins continuent à

utiliser, quoique les locuteurs eux même préfèrent appeler leur langue le t̀̀k̀̀í et se nommer eux même les ß̀̀k̀̀í, pluriel de òk̀̀í qui signifie « noble, seigneur ».



2. Situation socio-historique

La tradition orale chez les $\beta\grave{a}k\acute{i}$ admet que ce peuple serait venu de la région des grands lacs avant de s'établir dans leur territoire primitif, le Mbam Central.

L'Atlas Régional Sud Cameroun (p16) quant à lui situe l'origine des $\beta\grave{a}k\acute{i}$ dans « *la lente descente des peuples de l'Adamaoua vers le Sud, consécutive aux invasions Fulbe* ». D'autres concours de circonstance, en plus des invasions Fulbé, sont selon l'Atlas à l'origine de ce grand mouvement migratoire; à savoir :

« la dynamique interne des groupes qui, sous l'effet de l'évolution démographique, des scissions lignagères, de l'épuisement des terroirs, ou des épidémies, les pousse sans cesse à changer de milieu. Les migrations ont pu résulter aussi, non pas d'une poussée ou d'une répulsion quelconque, mais peut-être d'une attraction, d'une quête. L'attrait de la mer et de ses richesses (dont le sel) a pu jouer dans ce sens. »

ESSONO (1980 : 4), en prenant pour source les travaux du sociologue allemand Hans WILHELM (1973) déclare que « *le foyer $\beta\grave{a}k\acute{i}$ fut toute la région de la rive droite de la sanaga jusqu'à son affluent le Mbam.* » Il ajoute en s'appuyant cette fois ci sur ANDRE et BINET (1958) que « *cette région connut l'invasion Vute, vassaux des foubé. Les Vute devant payer le tribut à Tibati et voulant étendre leur hégémonie puis remplir les rangs de leur armée, organisèrent une véritable chasse à l'esclave tant dans le pays $\beta\grave{a}k\acute{i}$ que dans les territoires balom et djanti. Ce qui obligea les $\beta\grave{a}k\acute{i}$ à prolonger vers le sud, à combattre les tribus voisines comme les Yambasa et les Bafia dont ils occupent le territoire.* »

En outre, les $\beta\grave{a}k\acute{i}$ soutiennent la thèse selon laquelle les parlers $\beta\grave{e}t\acute{i}$ que nous connaissons aujourd'hui tirent leur origine de l'Ati [$t\grave{u}k\acute{i}$], langue parlée sur toute la rive droite de la Sanaga.

L'historien Engelbert MVENG (1963 : 243) va dans le même sens lorsqu'il déclare :

« les Bulu, les Ewondo, les Eton, étaient au début, une peuplade parlant un langage dont on retrouve les débris sur la rive droite de la Sanaga » (Ati ou Tuki).

D'après ce postulat conjoint de la tradition orale et de l'histoire, les β àkí seraient à l'origine de l'une des plus grandes communautés linguistiques du Cameroun, la communauté β etí.

Toutefois, du côté des linguistes, cette thèse est remise en question par ESSONO (1980 : 11) qui déclare que :

« Les métamorphoses d'une langue ne deviennent sensibles qu'au bout d'un certain nombre d'années relativement important. Il nous paraît donc peu commun qu'en moins d'un siècle le tuki (celui des ewondo par exemple) ait évolué du tout au tout pour devenir une langue bien distincte de la langue mère, et surtout que l'on ne relève pas dans la région des phénomènes d'abstrat, de substrat et de superstrat. »

Au plan scientifique, soutient-il, seule une étude de linguistique comparative basée sur des correspondances phonétiques, la lexicostatistique et la glottochronologie et s'appuyant sur des données historiques et anthropologiques pourrait permettre de confirmer cette thèse ou de l'infirmer.

3. Situation dialectale

Le Tuki étend ses dialectes à travers tout le centre de l'ex-département du Mbam, soit le long de la frontière entre le Mbam-et-Inoubou et le Mbam-et-Kim. Les dialectes les plus septentrionaux sont le **Tungoro** parlé au centre de l'arrondissement de Ngoro et le **Tutchangu** à l'est de l'arrondissement de Bafia. Puis, au nord de l'arrondissement de Mbangassina, le long du Mbam, le **tukombe** et le **tutsingo**; et à l'est, le **tondjo** constituent les dialectes centraux. Enfin, dans

l'arrondissement de Ntui, entre Mbam et Sanaga, le **tocenga** et le **tumbele** sont les dialectes les plus méridionaux.

Il faut tout de même reconnaître que la situation dialectale du Tuki est assez trouble. Les recherches faites jusqu'à ce jour présentent de légères disparités tant au niveau de la dénomination de ces dialectes qu'au niveau de leur nombre. Tandis que l'ALCAM dénombre six dialectes de la langue tükí, ESSONO et BILOA par exemple en dénombrent sept. L'enquête sociolinguistique menée par la SIL sur le tükí en 1995 présente également des résultats légèrement différents de ceux des travaux antérieurs. Voici le tableau récapitulatif de ces divergences sur le plan dialectal :

ALCAM	Ethnologue	ESSONO ET BILOA	Enquête (SIL)
Tukombe	Kombe	Kombe	Tukombe
Tungoro	Ngoro	ngoro	Tangoro
Tutsingo	Tsinga	Tutsingo	Tutsingo
Tonjo	Tonjo	Bondzo	Tonjo
Tucenga	Tocenga	Batsenga	Tocenga
Tumbele	Mbere	Bambele	Tumbele
	Bundum		
		Bongidzo/leti	
			Tucangu

Tableau 1: Inventaire des divergences sur les dialectes du tükí.

A l'issue de notre séjour sur le terrain et de nos enquêtes dans cette aire linguistique, nous attestons l'existence des dialectes suivants : le **Tukombe** [tükómbé] parlé dans l'arrondissement de Mbangassina, dans les villages

Bialanguéna, Boura I et Boura II; le **Tutsingo** [tùtʃíngó] parlé dans l'arrondissement de Mbangassina, villages Nyamanga II, Bilomo, Enangana, Essere, Etoa, Yebekolo, Yanga, Biatombo, Nyambala, Biapongo, Badissa etc... ; le **Tocenga** [tòtʃéngà] parlé dans l'arrondissement de Ntui, dans les villages Kela, Kousse, Odon, Mbanga, Koro, Edjidingouli, Nguété, Essougli, Nachtigal etc... ; le **Tumbele** [tùmbélè] parlé dans l'arrondissement de Ntui, villages Biatsota I, Biatsota II, Bindandjengué, Bindalima I, Bindalima II, Koundoung, Kombé, Bilanga etc... ; le **Tungoro** [tùngòró] parlé dans l'arrondissement de Ngoro, villages Angandjimbéréte, Ngamba, Mounga, Egona II, Bakouma, Mbengué, Massassa etc... ; le **Tondjo** [tówóndzò] parlé dans l'arrondissement de Mbangassina, villages Biakoa, Goura, Talba, Tchamongo, Endingué, Biatenguéna et Bindamongo; le **Tutsangu** [tùtʃàngú] parlé dans l'arrondissement de Bafia, villages Nyamongo, Egona I, Nyatsota et Ngomo.

En ce qui concerne le leti qui a été mentionné par ESSONO et BILOA, comme dialecte du tükí, pendant nos enquêtes, plusieurs locuteurs interviewés dans les autres sous-aïres dialectales du tükí ont attesté l'appartenance de cette variante à leur langue. Ceci nous a amené à collecter une liste de 120 mots en leti et en Tutsingo en utilisant comme questionnaire la liste de 120 mots ALCAM (Questionnaire d'enquête linguistique). L'analyse lexicostatistique desdites listes de mots dans ces deux parlars a révélé un taux de ressemblance lexical de 79,08 %. En nous appuyant sur ces deux éléments, nous partageons le point de vue selon lequel le leti n'est pas une langue à part entière, mais plutôt une variante du tükí.

Cette variante du tükí est appelée **Tungidjo** [tùngìdzò] par les autres locuteurs du tükí, notamment les Batsingo [βétʃíngó] de Mbangassina et les Batsenga [wótʃèngá] de Ntui qui désignent aussi le peuple qui la parle les

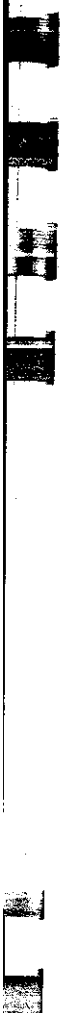
Bongidzo [wóngìdzò]. Le leti est parlé en territoire Manguisa dans le département de la Lékié, arrondissement de Saa, villages Mbassila, Nkole-bassimbi, Ndong-Elan, Mbilmana, Nkol-Ndzomo, Kokoe etc...

Il convient néanmoins de préciser que le Leti que nous préférons appeler **Tungidjo** par soucis de cohérence est en grande perte de vitalité chez les Manguisa qui la délaissent progressivement au profit du « *Njowi* », variante de l'Eton.

Nous n'avons rencontré nulle part un dialecte Bundum du Tuki. Toutefois, dans la Sous-aire dialectale Tutsingo, les personnes que nous avons interviewé ont déclaré que ce terme désigne plutôt un groupement occupant les villages Etoa et Essere de leur sous-aire dialectale.

Nous attestons ainsi l'existence de huit variantes du tükí à savoir :

- le **Tukombe** [tùkómbé]
- le **Tutsingo** [tùtʃíngó]
- le **Tocenga** [tòtʃéngà]
- le **Tumbele** [tùmbélè]
- le **Tungoro** [tùngòró]
- le **Tondjo** [tówóndzò]
- le **Tutsangu** [tùtʃàngú]
- et le **Tungidjo** [túngìdzò]



4. Activités économiques

Les β àkí sont majoritairement des agriculteurs. Ils accordent un très grand intérêt aux cultures de rentes, principalement le cacao, sans pour autant négliger les cultures vivrières. Les cultures vivrières sont très diversifiées dans cette partie du pays. Les β àkí s'adonnent particulièrement à la culture des ignames, du maïs, des arachides, du manioc, du macabo, de la patate douce et des cultures maraîchères. L'on remarque dans cette aire linguistique une répartition sexiste du travail de la terre. Tandis que les femmes s'attellent aux cultures vivrières pour la survie quotidienne de la famille, les hommes sont beaucoup plus tourné vers la culture du cacao qui leur permet de réaliser de grands projets tels que la construction ou l'agrandissement de la maison familiale.

En plus des activités pastorales, certains villages du territoire β àkí à l'instar de Badissa [bàdísà] ont acquis une grande notoriété grâce à la pêche qui y est florissante.

Il vient s'ajouter à cette liste l'élevage du petit bétail, de la volaille et le petit commerce.

5. Classification linguistique

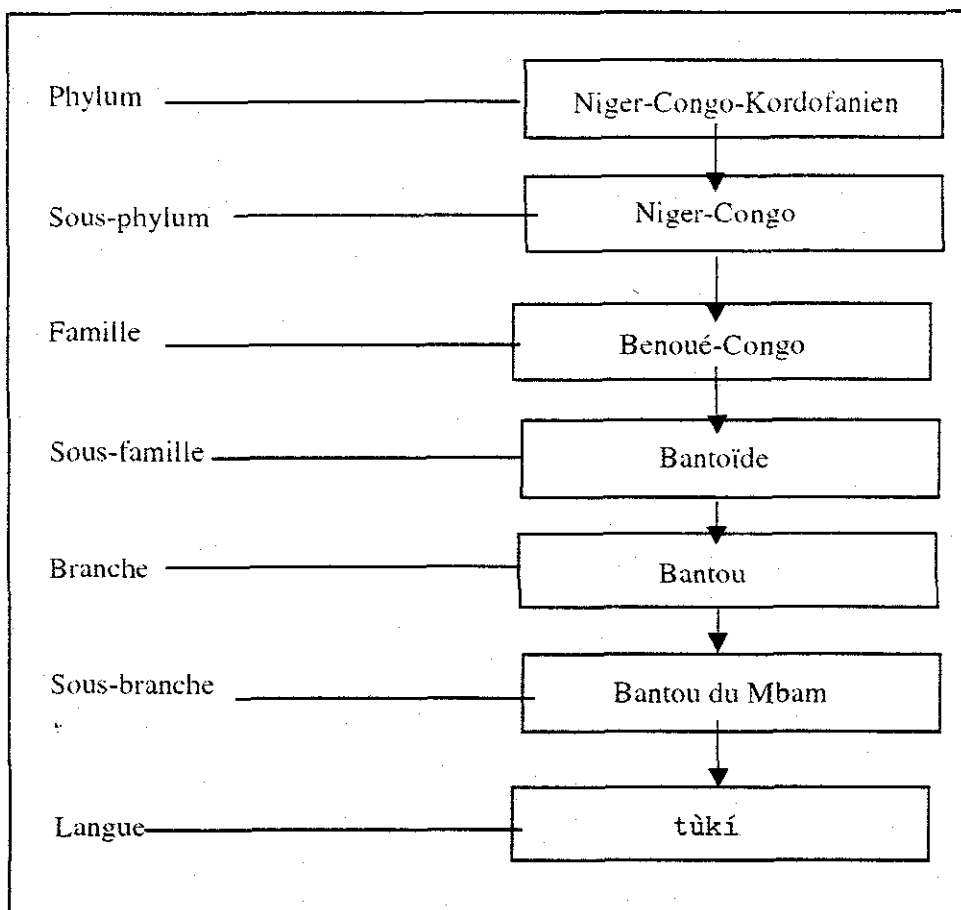
La classification linguistique que *Ethnologue* (2000) donne du tükí et qui s'appuie sur les travaux de Bendor Samuel (1989) est la suivante : "Niger-Congo, Atlantic-Congo, Volta-Congo, Broad Bantu, Narrow Bantu, Northwest, A, Sanaga (A60)".

L'Atlas Linguistique du Cameroun classe le tükí dans la zone 5 où il porte le code 551. Cette zone regroupe les langues classées par GUTHRIE en A50 (Groupe Bafia), A60 (Groupe Sanaga) et une partie de A40 encore nommée A40b.

L'ALCAM attribue deux langues au groupe Sanaga: le tükí et le lètí. Cependant, comme nous l'avons postulé dans la section relative à la situation dialectale, nous pensons qu'il n'existe pas de « *Groupe Sanaga* » dans la mesure où le tükí et le lètí ne forment qu'une seule unité langue.

L'ALCAM, sur la base des affinités lexicales met ensemble le tükí, le tùnèn et le yàmbàsà pour former la sous branche "Bantou du Mbam".

Ainsi, nous proposons pour la langue tükí la classification ci-dessous :



Le tableau précédent nous emmène à comprendre que le tükí est une langue bantoue. Pour Engelbert MVENG,

« *Le mot bantou désigne aujourd'hui à la fois les langues agglutinantes parlées par les négro-africains au sud de l'équateur et dans une partie de*

l'hémisphère nord, les peuples qui parlent ces langues, leur culture et leur civilisation. »

6. Etat des recherches

Contrairement à beaucoup d'autres langues camerounaises, le tûkí n'a pas encore fait l'objet de beaucoup de recherches. Les recherches faites par les universitaires portent les griffes de HYMAN Larry, BILOA Edmond et ESSONO J.J.Marie. HYMAN Larry a produit une « *esquisse des classes nominales du Tuki* » dans un ouvrage intitulé *Noun classes in the Grassfields Bantu borderland*. BILOA, E (1992) dans sa thèse de « Ph.D » intitulée *The syntax of operator constructions in Tuki* présente une analyse générative de la syntaxe du tûkí. ESSONO, J.J.M quant à lui a produit tour à tour une *Description phonologique du tuki* (1974) et une *Morphologie nominale du Tuki* (1980).

HUEY Paul de la SIL et MBONGUE Joseph de la CABTAL (1995) ont mené la toute première enquête sociolinguistique dans l'aire linguistique tûkí. le rapport de cette enquête s'intitule : *A Rapid Appraisal Survrey of Tuki (ALCAM 551), Mbam et Inoubou and Mbam et Kim Divisions Centre Province*.

Du côté des églises, l'implication dans le développement du tûkí est encore très faible. Le seul travail existant est *karate wa messe na tuki*, une traduction en langue tûkí de la liturgie Catholique, œuvre de la mission catholique de Nyamanga II dans l'arrondissement de Mbangassina.

7. Choix du sujet

Au moment où la plupart des langues africaines parmi lesquelles le tûkí font l'objet de développements scientifiques afin de servir comme vecteurs écrits pour le développement communautaire, il nous a semblé utile, pour le cas

spécifique du t̀̀k̀́, langue en cours de standardisation dans le cadre du projet BASAL de l'ANACLAC, de faire le point sur les travaux précédents et surtout, de les compléter en présentant cette modeste esquisse de morphologie verbale. Ceci étant, nous espérons par ce travail concourir à une meilleure connaissance scientifique de la langue t̀̀k̀́ et par le fait même concourir à l'œuvre de codification de cette langue et à terme à l'élaboration d'une grammaire de cette langue.

Après les travaux de phonologie et de morphologie nominale par ESSONO, J.J.M, et de syntaxe par BILOA, E nous entendons à travers cette modeste analyse, marquer délicatement un nouveau pas en avant vers l'érection de l'édifice de modernisation de cette langue qui demeure en mal d'ouvriers qui pourraient s'intéresser aux volets de la **morphosyntaxe** de la **syntaxe structurale** et même de l'**analyse tonale**.

8. Cadre théorique et sources

8.1. Cadre théorique

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour le modèle du structuralisme distributionnel. Le tout premier précurseur de la linguistique structurale, F. DE SAUSSURE (1979 : 146) déclare au sujet de la langue qu'elle

« ne se présente pas comme un ensemble de signes délimités d'avance, (...) ; C'est une masse indistincte où l'attention et l'habitude peuvent nous faire trouver des éléments particuliers »

Par ailleurs, le structuralisme linguistique, comme le présente si bien J LYONS (1970 : 34-41)

« signifie que toute langue est considérée comme un système de relations, dont les éléments (sons, mots...) n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les relient. »

Selon DUBOIS, J et al, cité par BITJAA (1990: 21), l'analyse structurale d'une langue consiste à en « *recueillir un corpus d'énoncés et à en tirer, par segmentation et par substitution, des classes d'éléments et de règles qui permettent de rendre compte de toutes les phrases.* »

C'est cet ensemble de principes généraux de l'analyse linguistique structurale qui nous a guidé tout au long de ce travail.

8.2. Sources

Pour la réalisation de l'ensemble de ce travail, il nous a fallu recourir à la littérature linguistique dans sa grande variété (cf. Bibliographie). Ainsi, les Bibliothèques de la SIL, de l'Université de Yaoundé I et du Département des Langues Africaines et Linguistique nous ont fourni des informations précieuses. En outre, les différents modules d'enseignement qui ont fait l'objet de notre formation au Département des Langues Africaines et Linguistique nous ont été d'un apport incommensurable.

Au delà de ces sources livresques, le corpus que nous avons utilisé pour la présente analyse est basé sur la *liste comparative pour l'Afrique* de la SIL, une base de données de 1859 items qui s'appuie sur les douze domaines sémantiques et qui nous a permis de collecter environ 500 verbes, en plus des noms et des mots outils. Ces items ont été recueillis au cours de nos deux années de terrain dans le cadre du programme de standardisation de base de toutes les langues africaines non-écrites (BASAL), l'un des projets actuels du Centre ANACLAC de Linguistique Appliquée (CLA). Pour collecter toutes ces données, nous avons bénéficié de la généreuse et permanente assistance de locuteurs natifs de la variante tût ðíngó du tükí, tous issus de foyers endogamiques, habitant les villages Nyamanga II, Enangana et Bilomo. et ayant une bonne maîtrise de leur langue maternelle. En plus des 1859 mots de notre corpus de départ, nous avons collecté un nombre considérable de phrases orientées en fonction de certains besoins spécifiques (retrouver certains affixes, dérivatifs où flexionnels).

Pour nos besoins de transcription, nous nous sommes servis de l'alphabet phonétique international (API).

Nom	Age	Profession	Niveau scolaire	Village d'origine
Mlle. Biteya Marguerite	29ans	Etudiante	Licence (LGA)	Bilomo
M. Okalia Gabriel	34ans	Catéchiste	Baccalauréat	Nyamanga II
M. Ebaka Marius	29ans	Catéchiste	B.E.P.C	Enangana
M. Enguéne Richard	50ans	Catéchiste	B.E.P.C	Bilomo
M. Mbala Jean Claude	30ans	Electricien	C.A.P	Enangana

Tableau 2 : Fichier indicatif des informateurs

9. Plan du contenu

Notre analyse est structurée en cinq chapitres:

Le premier est intitulé « *Rappels phonologiques et morphologiques* ». Dans ce premier chapitre, nous dressons un inventaire des phonèmes et des tonèmes jusqu'ici répertoriés en tùkí et qui seront utilisés tout au long de ce travail, tout autant que nous présentons le résumé des différentes classes nominales et des préfixes d'accord du tùkí, ce qui permettra une meilleure lecture de notre travail. Le deuxième chapitre s'intitule « *structure morphologique du verbe* » et présente l'ensemble des éléments qui entrent dans la construction des formes verbales infinitives en tùkí tandis que le troisième dénommé « *La dérivation verbale* » présente les différents dérivatifs ou extensifs verbaux qui viennent modifier le sens de la base verbale simple. Le quatrième chapitre est intitulé « *Le groupe verbal* » et présente l'ensemble des éléments que l'on retrouve dans le groupe verbal en tùkí tout en les comparant avec ceux du Proto-bantou. Enfin, le cinquième chapitre traite des différents procédés de flexion verbale et a pour titre « *La flexion verbale* ».

CHAPITRE I:

RAPPELS PHONOLOGIQUES

INTRODUCTION

Dans le présent chapitre, nous nous proposons de faire une brève présentation de l'état des recherches en tùkí dans les domaines de la phonologie et de la morphologie nominale.

A cet effet, nous nous appuyerons sur les travaux d'ESSONO J. M de 1974 (*Description phonologique dutùkí*) et du même auteur 1980 (*Morphologie nominale du tùkí*). Au cours de ce travail, nous veillerons chaque fois à présenter les modestes ajouts et remarques auxquelles nous aura conduit l'analyse des données de notre corpus. Ceci nous permettra de proposer au niveau de la phonologie des systèmes qui visualisent d'une façon légèrement différente les phonèmes du tùkí tels qu'ils sont décrits dans les travaux antérieurs.

I.1. PHONOLOGIE

La phonologie est la branche de la linguistique qui étudie les sons d'une langue naturelle donnée.

L'étude phonologique consiste à déterminer parmi les sons d'une langue étudiée ceux des sons qui jouent un rôle dans la discrimination des signifiés de ceux qui résultent tous simplement des « *accidences* » et qui de ce fait ne remplissent pas de fonction distinctive. Dans le cadre du structuralisme, l'analyse phonologique d'une langue est l'étude systématique et méthodique de tous les sons de ladite langue. L'on procède donc par étape, tout d'abord à un inventaire de toutes les consonnes et de toutes les voyelles de la langue en question, l'observation des contrastes ou oppositions des sons au sein des paires minimales puis quasi-minimales, l'examen des contextes d'apparition des sons inventoriés de même que leur distribution.

Toutes ces étapes permettent de mettre en évidence les sons qui dans la langue ont une fonction distinctive « *phonèmes* ».

Ainsi, il sera question pour nous dans cette section de restituer sommairement les résultats des travaux de phonologie structurale effectués par ESSONO(1974), non sans tenir compte de nos observations personnelles qui ressortent de l'analyse de notre corpus. Rappel phonologique signifie à notre sens, résumé, bref compte rendu des phonèmes et des tonèmes de la langue.

I.1.1. Les phonèmes vocaliques

Six phonèmes vocaliques sont attesté en tukí sur un ensemble de sept sons vocaliques inventoriés par ESSONO : 1974, en raison d'une réduction vocalique au niveau des [- haut] [+ bas] d'où l'archiphonème / E / pour les réalisation de [e] et [ɛ] . Ces phonèmes sont les suivants :

/ i, E, a, u, o, ɔ / .

Ces différents phonèmes vocaliques sont illustrés dans les exemples ci-dessous :

La voyelle /i/

[î-tʃé] « têtes » [ù-dìngè] « aimer » [ì-pítí] « espoir »

/ i / est une voyelle antérieure étirée haute, orale et brève.

La voyelle /e/

[è-rángé] « bicyclette » [è-tété] « os »

/ e / est une voyelle antérieure étirée mi-haute.

La voyelle /a/

[à-táné] « cailloux » [ì-támá] « joue »

/ a / est une voyelle centrale étirée basse.

La voyelle /u /

[ù-núbé] « battre »

[ù-túnú] « forgeron »

/u/ est une voyelle postérieure arrondie haute.

La voyelle /o/

[ò-hòmbá] « le nez »

[ì-hóndó] « la fesse »

/o/ est une voyelle postérieure arrondie mi-haute.

La voyelle /ɔ/

[nò-tòngò] « la barbe »

[ò-sósó] « sucer »

/ɔ/ est une voyelle postérieure arrondie mi-basse.

Cet inventaire permet à ESSONO de dresser le tableau suivant :

		-arr		+ arr	
		- rond	-rond	+ rond	
-bas	+ haut	i			u
	- haut				o
+ bas	- haut	E	a		ɔ

Tableau 3: système vocalique du tukí selon ESSONO(1980)

ESSONO (1980 : 17-18) remarque l'existence dans la langue tukí d'un système de voyelles longues à côté des brèves ci-dessus présentées parmi lesquelles seules les postérieures, à l'exception de la postérieure haute ont un statut phonémique de part les contrastes qu'elles entretiennent avec leurs formes brèves correspondantes. Ainsi, l'on pourra retrouver dans la langue des oppositions telles que : o /oo o/oo et a/aa

Exemples :

- o / oo mbo / mboo « maringouin / prison »
- o / oo oto / otoo « germer / être fatigué »
- a / aa oma / omaa « modeler / goûter »

Ainsi, neuf phonèmes vocaliques sont inventoriés en tukí par ESSONO à savoir :

/ i, e, a, u, o, ɔ, oo, ɔɔ, aa /.

En plus de ces voyelles, notre corpus nous a révélé la présence de la voyelle [ə] au sein des formes verbales conjuguées. Cette voyelle qui n'apparaît jamais dans les lexèmes de la langue est très présente dans les marques de temps et d'aspect, remplaçant ainsi dans ces contextes la voyelle [e] qui n'apparaît que dans les lexèmes, jamais dans les éléments grammaticaux.

Exemples :

a kátə ná ndzāmbō « il est en train de manger de la viande »

a rə ná ndzāmbō « il a mangé de la viande »

Etant donné que la voyelle [ə] est dans ce contexte dans une sorte de distribution complémentaire avec la voyelle [e], nous déduisons que [ə] est un allophone du phonème /e/ ci-dessus inventorié. Ainsi, cette nouvelle information n'apporte aucune modification au nombre de phonèmes vocaliques du tukí.

I.I.2. Les phonèmes consonantiques

28 sons consonantiques sont inventoriés par ESSONO : 1974 et 1980. L'étude des oppositions de ces sons entre eux, de la variation et de la distribution de ces sons selon l'approche dite fonctionnelle lui permettent de dégager 25 phonèmes de la langue tukí. L'analyse de ses données en variantes tungoró, tutšingó et

totʃéngà l' emmènent à découvrir des variations libres dialectales récapitulées dans le tableau ci dessous:

ngoro	tʃíngó	tʃéngá
(ϕ)	h	h
β	β	v
	ts	tʃ
	dz	dʒ

Tableau 4: Variation libres dialectales du tukí ESSONO(1980)

Ces variations s' illustrent dans les paires de mots :

oϕúmbá / ohombá « nez »

βitá / vitá « guerre »

tsunú / tʃunú « habit »

edzodzó / edʒoʒó « moustache »

Le tableau ci-dessous présente les différents phonèmes consonantiques inventoriés par ESSONO. Pour des raisons d'homogénéité, nous les avons retranscrit ici en API, alphabet que nous continuerons à utiliser tout au long de ce mémoire.

Les sons entre parenthèses représentent les différents allophones.

					-cor	+cor	-cor			
					+ant		-ant		+ant	
					-haut		+haut			
+rel	-nas	-son	-cont	-voix		tʃ				
				+voix		dʒ				
-rel				-voix	p	t		k	kp	
				+voix	b	d		g	gb	
+rel	+nas	-son	+cont	-voix	(ϕ)	s		h		
				+voix	(β) v	(ʒ)				
		+son	-cont	+voix		r (l)	j		w	
-rel		-son			m	n	ɲ	ŋ		
				mb	nd		ŋg	ŋmgb		
+rel					ɲdʒ					

Ainsi, les 25 phonèmes consonantiques du tuki d'après ESSONO(1974 et 1978) sont les suivants :

/ tʃ, dʒ, p, t, k, kp, b, d, g, gb, s, h, β, r, j, w, m, n, ɲ, ŋ, mb, nd, ŋg, ɲdʒ, ŋmgb /

L'examen de notre corpus nous a permis de nous rendre compte que ces différents phonèmes peuvent pour la plupart se labialiser et se palataliser.

Les sons qui ne se labialisent pas en Tuki sont les suivants :

[β, d, r, ɲdʒ, ʃ, ŋ, j, w, kp, ŋmgb]

Les sons qui ne se palatalisent pas en Tuki sont les suivants :

[d, ʃ, ɲdʒ, tʃ, ɲ, g, ŋ, kp, ŋmgb, j, w]

Exemple :

mwaná « enfant »

aswa « pêcheur »

otwá « piquer »

I.I.3. Les tons

Le ton est une unité suprasegmentale qui affecte les voyelles et certaines consonnes telles que les nasales, les latérales et les vibrantes dans la plupart des langues bantou. Il se définit comme étant la hauteur relative de la voix lors de la production d'une syllabe.

A propos des tons dans la langue tukí, ESSONO (1980 : 20) déclare :
« Comme toutes les langues bantoues du Cameroun, le tukí est une langue à ton. »

Par la suite, il dénombre 5 tons phonétiques du tükí dont trois tons simples (haut, bas et moyen) et deux tons modulés, dérivants des combinaisons des tons haut et bas. Par le jeu des oppositions, il met en évidence les tonèmes du tukí. En dehors du ton moyen, tous les autres tons du tukí ont un statut phonologique et remplissent une fonction lexicale et une fonction grammaticale. Les exemples ci-dessous illustrent les oppositions entre ces différents tons phonologiques :

H-B	[òbá]	<i>épouser</i>	[òtá]	<i>égoutter</i>
H-BH	[òbà]		[òtà]	<i>étaler</i>
	[ká]	<i>pédoncule</i>	[ngò]	<i>panthère</i>
B-HB	[kǎ]	<i>torche</i>	[ngǒ]	<i>poule</i>
	[wòtò]	<i>gémir</i>	[ìnòni]	<i>plaie</i>
B-BH	[wotô]	<i>accepter</i>	[ìnôní]	<i>l'oiseau</i>
	[ngò]	<i>la panthère</i>	[mǎngá]	<i>nom de personne</i>
	[ngǒ]	<i>la poule</i>	[mǎngá]	<i>la mère</i>
BH-HB	[ngǒ]	<i>la poule</i>	[ngǒ]	<i>la poule</i>
	[ngô]	<i>Oncle</i>	[ngô]	<i>le beau frère</i>
		<i>paternel</i>		

Pour ce qui est du ton moyen, ESSONO (1974 : 43) déclare qu'il

« se manifeste un abaissement de palier tonal au niveau de la réalisation du deuxième ton haut dans la succession TH-TB-TH. Le second ton haut est perçu moyen et l'on obtient une succession TH-TM-TM. C'est cette modulation tonale que l'on appelle faille tonale ou terrasse. »

Les remarques faites à l'issue de l'analyse de notre corpus dans la variante Tutsingo nous donne de rendre compte d'une façon différente du schéma de réalisation de la faille tonale en tũkĩ.

En effet, en Tutsingo, le ton moyen suit un schéma différent de celui mentionné ci-dessus. Les séquences TH-TB-TH se réalisent plutôt TH-TB-TM.

Exemples :

épàngá	—————>	épàngā
« chimpanzé »		« chimpanzé »
dóngòrón	—————>	dóngòrōn
« tranquille »		« tranquille »

Ainsi, nous estimons dans ces contextes que le ton moyen résulte de l'abaissement d'un ton haut final dans le contexte TH-TB-TH.

Ainsi, les tonèmes du tũkĩ se résument en deux tons ponctuels dont un ton haut (´) et un ton bas (˘), deux tons modulés dont un ton bas-haut (˘˘) et un ton haut-bas (ˆ). Au sujet des deux tons modulés, ESSONO (1980 : 20) déclare:

« Les deux tons ponctuels peuvent se combiner pour donner des tons modulés. Mais, les voyelles en tuki sont généralement perçues assez longues, d'où la nécessité de diviser les tons complexes en mores. Ex. [ŋgǒ] ———> [ŋgòó]: la poule. »

Il remarque également la très grande fréquence du ton bas dans la langue tükí, ce qui l'emmène à proposer de ne noter que le ton haut « *afin d'alléger l'écriture.* »

De ce fait, le ton bas ne sera pas marqué tout au long de ce travail et chaque ton modulé sera présenté par un redoublement de la voyelle qui le porte.

CHAPITRE II:

STRUCTURE MORPHOLOGIQUE DU VERBE

DEFINITIONS

Il est important, avant d'entamer notre étude qui est une description de la forme du verbe en tũkĩ de savoir ce que c'est que la morphologie et ce qu'est le verbe.

Selon DUBOIS, J (1982 :326),

« La morphologie est la description des règles qui régissent la structure interne des mots c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (règle de formation des mots) et la description des formes diverses que prennent ces mots selon la catégorie de nombre, de genre, de temps, de personne et, selon le cas (flexion verbale) »

Ainsi, l'étude morphologique revêt deux volets principaux :

Le premier volet recherche l'ensemble des règles qui régissent la formation des mots dans une langue donnée.

Quant au second volet, il s'intéresse aux divers procédés de flexion.

Quant au verbe, il est défini par DUBOIS, J (1973 : 508) comme étant

« un constituant du syntagme verbal dont il est la tête ; il se définit par rapport à son environnement, ... par ses marques de temps, de personne et de nombre. »

Ceci étant, cette partie de notre travail s'intéressera particulièrement à la présentation des différents éléments en lesquels le verbe peut être segmenté lorsqu'il est pris en isolation (formation du verbe). Etant donné que pour avoir un verbe en isolation il faut qu'il soit dépouillé des marques de la conjugaison qui sont liées aux rapports qu'il entretient avec d'autres éléments de la phrase, nous nous donnerons pour point de départ la forme infinitive des verbes. C'est ainsi que nous pourrons retrouver du verbe les constituants primitifs à savoir la racine, le radical et la base verbale.

Une fois cette démarche achevée, nous analyserons la structure syllabique des affixes grammaticaux, des radicaux verbaux et par suite, nous ferons une étude des extensions verbales en t̀̀k̀̀í.

II.1. FORME INFINITIVE DES VERBES

DUBOIS, J (1973 : 257) donne au terme infinitif la définition ci-dessous :

« *L'infinitif est la forme nominale du verbe qui exprime l'état ou l'action, mais sans porter de marques de nombre et de personne.* »

En t̀̀k̀̀í, les formes infinitives du verbe sont pourvues d'un préfixe verbo-nominal ou préfixe substantival. Ces formes infinitives constituent des formes nominales du verbe en ceci que le verbe à l'infinitif, de la même manière que les nominaux, peut enclencher dans le syntagme nominal une série d'accords spécifiques d'une classe nominale de la langue. En plus, le ton du préfixe verbal des formes infinitives en t̀̀k̀̀í est le ton bas.

Exemple 1:

ò- néhíjè ì- dzìjè í mò- kángénā

PV BV PN NOM PA PS BV

Allumer feu lui dépasser

« C'est allumer le feu qui l'a dépassé »

En tenant compte de la classe du PS du verbe à l'infinitif | -o |, c'est à dire dans sa forme nominale, nous en déduisons qu'il appartient également, dans le paradigme nominal, à la classe 5 en langue t̀̀k̀̀í.

Dans le paradigme verbal, le t̀̀k̀̀í distingue deux principales classes de verbes :

- Les verbes à ton bas et
- Les verbes à ton haut

II.1.1. Les verbes à ton bas

Pour les verbes à ton bas, l'on note à la fois la présence du préfixe verbo-nominal qui vient se greffer au radical verbal et du tonème bas qui affecte la voyelle finale encore appelée suffixe grammatical.

Ainsi, l'infinitif des verbes à tons bas en tükí peut être représenté de la manière suivante :

Infinitif = PV+RAD+SG+TB

Exemple 2:

Préfixe verbal	Radical	SG	Tonème Bas	Forme Infinitive
ò-	-ma- « idée de gicler »	-ø		òmà « gicler »
ò-	-hèj- « idée d'imiter »	-a		òhèjà « imiter »
ò-	-mèn- « idée d'avalier »	-a		òmènà « avalier »
ò-	-wòn- « idée de rire »	-o		òwònò « rire »
ò-	-βàng- « idée de pleurer »	-a		òβàngà « pleurer »
ò-	-bèn- « idée de haïr »	-a		òbènà « haïr »

II.1.2. Les verbes à ton haut

Pour ce qui est des verbes à tons hauts, en plus du préfixe verbal qui vient s'attacher à la base verbale et de la base verbale proprement dite, à la différence des verbes à tons bas, on note un ton haut qui affecte la dernière voyelle de la base verbale.

Ceci étant, nous pouvons schématiser l'infinitif des verbes à tons hauts en tùkí comme suit :

Infinitif=PV+RAD+SG+TH

Exemple 3:

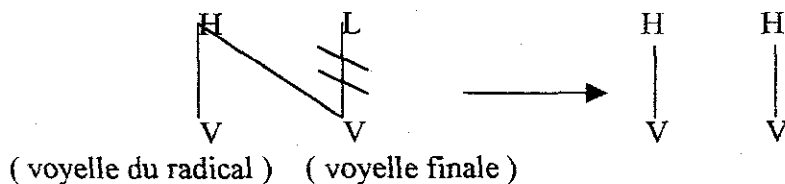
PV	Radical	SG	TH	Forme infinitive
ò-	-pa- « idée de manger »	-ø	´	òpá « manger »
ò-	-b ^j án- « idée d'accoucher »	-a	´	òb ^j áná « accoucher »
ò-	-kés- « idée de croquer »	-a	´	òkésá « croquer »
ò-	-sós- « idée de sucer »	-o	´	òsósó « sucer »
ò-	-dzúre « idée de saigner »	-e	´	òdzúré « saigner »
ò-	-hór- « idée de balayer »	-a	´	òhórá « balayer »

II.1.3. Règle tonale

Comme nous donne de le constater les exemples précédents, le suffixe grammatical en tùkí porte toujours le même ton que celui de la voyelle du radical verbal. En d'autres termes, toutes les fois que la voyelle du radical porte un ton bas,

la voyelle qui tient lieu de suffixe grammatical porte aussi un ton bas et inversement. Une règle est envisagée pour rendre compte de ce phénomène.

- **La propagation du ton haut ou "High tone spreading"**



Ainsi, par la règle de propagation du ton haut, le ton haut de la voyelle du radical se propage sur la voyelle du suffixe grammatical qui dès lors abandonner son ton bas initial pour revêtir un ton haut. Cette règle signifie aussi que sous leur forme non modifiée, tous les suffixes grammaticaux du tükí portent un ton bas (tonème bas).

II-2. Racine et radical verbal

Les auteurs du *dictionnaire de linguistique* (1973 : 403) définissent la racine comme étant :

« l'élément de base irréductible, commun à tous les représentants d'une même famille de mots, à l'intérieur d'une langue ou d'une famille de langues. »

Ils définissent aussi le radical (1943 : 403) en disant de lui qu'il est :

« une des formes prises par la racine dans les réalisations diverses des phrases. Le radical est donc distinct de la racine qui est la forme abstraite servant de base de représentation à tous les radicaux qui en sont les manifestations... Le radical est ainsi la base à partir de laquelle sont dérivées les formes pourvues d'affixes. »

Ces deux définitions présentent très distinctement la différence fondamentale entre les concepts « racine » et « radical » qui très souvent prêtent à confusion.

Dans le cadre de ce travail, il ne sera pas fait mention de la racine, mais plutôt du radical verbal qui est la matérialisation la plus visible et la plus concrète de la racine.

II-3. Radical et base verbale simple

Le radical verbal, quoique étant la manifestation contextuelle concrète de la racine est inapte à assumer une fonction syntaxique et ne dispose pas d'une autonomie syntaxique Comme le souligne BITJAA KODY (1990 : 115-116) :

« Le radical est inapte à assumer une fonction syntaxique quelconque. Pour accéder au rang des constituants syntaxiques potentiels que sont les nominaux et les verbaux, le radical acquiert certains affixes. »

Ceci étant, le radical, pour assumer une fonction syntaxique doit s'allier à des affixes dérivatifs. Deux situations peuvent dès lors se présenter :

Si lesdits dérivatifs sont des morphèmes grammaticaux sans signification propre, il en résulte une base verbale simple ou primitive.

Au cas où il y a plutôt adjonction d'une unité autonome sur le plan sémantique, la résultante est une base verbale étendue.

II.3.1. Base verbale simple

La base verbale simple s'obtient en tükí par suffixation d'un morphème grammatical au radical verbal. En tükí, ce morphème grammatical est toujours une voyelle ; raison pour laquelle on lui donne aussi souvent le nom de voyelle finale.

Ainsi, nous pouvons schématiser la structure de la base verbale simple de la manière suivante :

BV Simple = Radical+Suffixe grammatical

Exemples 4:

PV	Radical	SG	Base verbale	Infinitif
ò-	gón- « idée de grandir »	-a	góna « idée de grandir »	ògóná « grandir »
ò-	nót- « idée de vomir »	-a	nòta « idée de vomir »	ònótá « vomir »
ò-	gún- « idée de chasser »	-e	gúne « idée de chasser »	ùgúné « chasser »
ò-	b ^w ón- « idée de s'enfuir »	-o	b ^w óno « idée de fuir »	òb ^w ónó « s'enfuir »
ò-	sós- « idée de sucer »	-o	sósó « idée de sucer »	òsósó « sucer »

II.3.1.1. Structure des radicaux verbaux

Les radicaux verbaux du Tùkí comportent quatre types de structures syllabiques; à savoir les structures CV, VC, CVC, et VCVC, la plus productive de toutes étant la structure CVC

II.3.1.1.1. Les radicaux verbaux à structure syllabique |-CV-|

Ce type de radical verbal en nombre réduit en Tùkí n'admet comme suffixe grammatical que le suffixe zéro.

Exemple 5:

PV	Radical	SG -∅	Base verbale	Infinitif
ò-	-ɲá- « idée de manger »	-∅	ɲá « idée de manger »	òɲá « manger »
ò-	-kpá- « idée de balbutier »	-∅	kpá « idée de balbutier »	òkpá « balbutier »
ò-	-nò- « idée de lancer »	-∅	nò « idée de lancer »	ònò « lancer »
ò-	-sà- « idée de diviser »	-∅	sà « idée de diviser »	òsà « diviser »

II.3.1.1.2. Les radicaux verbaux à structure syllabique |-VC-|

Les radicaux verbaux à structure |-VC-| en *tùkí* n'admettent comme suffixe grammatical que la structure suffixale V

Exemple 6:

PV	Radical	SG	Base verbale	Infinitif
ò-	-ènd « idée de partir »	-a	ènda « idée de partir »	wèndà « partir »
ò-	-às- « idée de cueillir »	-a	ása « idée de cueillir »	wàsá « cueillir »
ò-	-èn- « idée de voir »	-a	éna « idée de voir »	wèná « voir »
ò-	-òdʒ- « idée de dire »	-a	òdʒa « idée de dire »	wòdʒà « dire »

II.3.1.1.3. Les radicaux verbaux à structure syllabique | -CVC- |

Cette structure syllabique est la plus productive pour les radicaux verbaux en tùkí, confirmant ainsi la thèse de Meeussen dans *Bantu Grammatical Reconstruction*, (1974 :86)

En tùkí, les radicaux verbaux de cette forme n'admettent que le suffixe grammatical | -V | ; jamais le suffixe | -ø |.

Exemple 7:

PV	Radical	SG - V	Base verbale	Infinitif
ò-	-tʃék- « idée de planifier »	-a	-tʃéka « idée de planifier »	òtʃéká « planifier »
ò-	-gún- « idée de chasser »	-e	-gúne « idée de chasser »	ògúné « chasser »
ò-	-hèj- « idée d'imiter »	-a	-hèja « idée d'imiter »	òhèjà « imiter »
ò-	-b ^w ón- « idée de s'enfuir »	-o	-b ^w óno « idée de fuir »	òb ^w ònò « fuir »

II.3.1.1.4. Les radicaux verbaux à structure syllabique

| -VCVC- |

Les radicaux verbaux qui ont cette structure sont en nombre assez considérable en tùkí. Tout comme les radicaux de la structure syllabique précédente, les radicaux de la présente structure syllabique n'admettent que le suffixe grammatical | -V |.

Exemple 8:

PV	Radical	SG -V	Base verbale	Infinitif
ò-	-ùtùw- « idée de chavirer »	-e	-ùtùwe « idée de chavirer »	wùtùwè « chavirer »
ò-	-òngòr- « idée de ronger »	-a	-òngòra « idée de ronger »	wòngòrà « ronger »
ò-	-òndów- « idée de guérir »	-a	-òndówa « idée de guérir »	wòndówà « guérir »
ò-	-ìdzàt- « idée de choisir »	-a	-ìdzàta « idée de choisir »	wìdzàtà « choisir »

II.3.1.1.5 Les radicaux verbaux à structure syllabique

| -CVCVC- |

Leur nombre est beaucoup moins impressionnant que celui de toutes les structures précédentes. Toutefois, comme les précédentes structures syllabiques à finale consonantique, cette structure ne peut être affectée que du suffixe grammatical à structure | -V |.

Exemple 9:

PV	Radical	SG -V	Base verbale	Infinitif
ò-	-βáráng- « idée de refuser »	-a	-βárángà « idée de refuser »	òβárángà « refuser »
ò-	-nòngòr ^j - « idée de chatouiller »	-e	-nòngòr ^j é « idée de chatouiller »	ònòngòr ^j è « chatouiller »
ò-	-téhán- « idée d'inviter »	-a	-téhánà « idée d'inviter »	òtéhánà « inviter »
ò-	-kúkán- « idée de trébucher »	-a	-kúkánà « idée de trébucher »	ùkúkánà « trébucher »

II.3.1.2. Structure syllabique des suffixes grammaticaux

Dans les formes infinitives, l'on note en tùkí deux structures syllabiques pour les suffixes grammaticaux : la structure |-ø | et la structure |-V | .

BILOA (1992 : 20) le remarquait déjà dans la variante tùkómbé du tùkí lorsqu'il déclarait :

« / a / and / o / are the only vowels that you can find in final position of tuki infinitive verbs ».

Toutefois, d'une variante à une autre du tùkí, les voyelles qui remplissent cette fonction grammaticale peuvent être différentes. Dans la variante tùtšingó qui a servi de base à cette étude, ce sont les phonèmes vocaliques / a /, / o / et / e / exclusivement qui peuvent jouer le rôle de suffixes grammaticaux.

II.3.1.2.1. Le suffixe grammatical | -ø |

En tùkí, certaines bases verbales conservent tout simplement la forme de leurs radicaux tout en ayant la capacité de fonctionner comme constituant syntaxique. En pareil cas, on dit qu'on est en présence des bases verbales simples portant un suffixe grammatical zéro.

La structure de ces bases verbales peut ainsi être schématisée de la manière ci-dessous :

Base verbale = Radical- + -ø

Exemples 10:

PV	Radical	SG -ø	Base verbale	Infinitif
ò-	-nà- « idée de manger »	-ø	nà « idée de manger »	ònà « manger »
ò-	-kpá- « idée de balbutier »	-ø	kpá « idée de balbutier »	òkpá « balbutier »
ò-	-nò- « idée de lancer »	-ø	nò « idée de lancer »	ònò « lancer »
ò-	-sà- « idée de diviser »	-ø	sà « idée de diviser »	òsà « diviser »

II.3.1.2.2. suffixes grammaticaux à structure | -V |

La structure suffixale | -V | correspond à ce que MEUSSEN (1974 : 89) appelle « *final element* », dans la définition qu'il donne au radical verbal (« *base* »).

« this term ("base") is used here to indicate a verb stem minus the final element »

Exemples 11:

PV	Radical	SG -V	Base verbale	Infinitif
ò-	-nòt- « idée de vomir »	-a	nòta « vomis »	ònòtà « vomir »
ò-	-dzár- « idée de parler »	-a	dzára « parle »	òdzará « parler »
ò-	-b ^w ón- « idée de s'enfuir »	-o	b ^w óno « fuis »	òb ^w ónó « s'enfuir »
ò-	-sós- « idée de sucer »	-o	sóso « suce »	òsósó « sucer »
ò-	-dzúr- « idée de saigner »	-e	dzúre « saigne »	òdzúré « saigner »
ò-	-hún- « idée de souffler »	-e	húne « souffle »	ùhúné « souffler »

Le suffixe grammatical |-o | est beaucoup plus rare dans la langue que les deux autres suffixes grammaticaux. On constate aussi que |-a | est le suffixe grammatical le plus courant.

II.3.1.2.3. Processus morphophonologique

a) harmonie vocalique

La voyelle du radical qui précède directement le suffixe grammatical exerce une très grande influence sur ce dernier. En effet, les 3 phonèmes vocaliques pouvant jouer le rôle de suffixes grammaticaux correspondent à trois situations bien distinctes en tukí:

-Le suffixe grammatical |-a |

Il apparaît à la suite des radicaux ayant pour centre de syllabe les voyelles non-fermées et différentes de /ɔ /.

Exemple 12 :

RAD	SG	BV	INF
-tʃék-	+ -a	tʃéka « idée de planifier »	òtʃéká « planifier »

b. Le suffixe grammatical |-e |

Ce suffixe apparaît à la suite des radicaux verbaux dont la dernière voyelle est fermée.

Exemple 13 :

-dìng-	-e	dìngè « idée d'aimer »	ùdìngè « aimer »
--------	----	------------------------	------------------

c. Le suffixe grammatical |-ɔ |

Il apparaît toutes les fois que le radical verbal a comme centre de syllabe le phonème vocalique /ɔ/. On parle alors d'assimilation totale.

Exemple 14:

-sós-	-ɔ	sósɔ « idée de sucer »	òsósó « sucer »
-------	----	------------------------	-----------------

Comme nous donne de le constater les exemples ci-dessus, nous pouvons dire du suffixe grammatical entukí qu'il est une voyelle sous-spécifiée qui copie du mieux qu'elle peut les traits caractéristiques de la voyelle du radical.

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre qui a porté sur la description des formes verbales infinitives, nous nous rendons à l'évidence du fait que ces formes sont constituées d'un préfixe verbo-nominal qui est une voyelle sujette à l'harmonie vocalique et à la dé-vocalisation dans des contextes que nous avons précisés et qui vient s'adjoindre à la base verbale simple. De même nous avons constaté que la base verbale était constituée d'un élément lexical (le radical) et d'un suffixe grammatical à structure V, mais alors une voyelle sous-spécifiée qui copie du mieux qu'elle peut les traits caractéristiques de la voyelle du radical. Toutefois, alors que ce suffixe grammatical où voyelle finale ne modifient pas le sens du radical, il y a des affixes dérivatifs encore appelés « extensifs » qui concourent à modifier ce sens. On parle alors de « dérivation verbale », objet du chapitre qui suit.

CHAPITRE III:
LA DERIVATION VERBALE

INTRODUCTION

Pour J DUBOIS p141, « *la dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique.* »

Dans ce chapitre, nous étudierons les différents suffixes dérivatifs qui constituent des marques d'extensions verbales. Il s'agit comme nous l'avons mentionné plus haut des suffixes qui contribuent soit à renforcer le sens du radical soit à le modifier.

Nous commencerons par inventorier la gamme des extensions verbales rencontrées en tùkí avant de procéder à l'étude d'elles.

III.1. Inventaire des différentes extensions verbales

Notre corpus nous a permis d'inventorier en tùkí un nombre sensiblement réduit de suffixes à valeur dérivative. L'une des raisons du caractère restreint de ces suffixes en tükí est le fait que le locatif et l'instrumental sont exprimées en tükí par la préposition na qui n'est pas un extensif verbal. Ce sont ces suffixes au nombre de six qui retiendront notre attention tout au long de ce chapitre. nous insisterons aussi sur les marques morphologiques et la valeur sémantique particulière de chacune de ces extensions que nous listons ci-dessous :

- L'itératif
- Le causatif
- Le réfléchi
- Le réciprocatif
- Le passif / statif
- L'instrumental

III.1.1. Le réfléchi

Le réfléchi est un dérivatif verbal considéré par certains linguistes comme étant une forme de passif. C'est l'un des extensifs verbeaux les plus productifs de la langue tukí en ceci que la quasi totalité des verbes peut être étendue au réfléchi.

III.1.1.1 Valeur sémantique

Le réfléchi exprime que l'action est posé par un être animé sur lui-même ou par un groupe sur lui-même. Le sujet est donc en même temps objet.

III.1.1.2. Marque morphologique

Le réfléchi est marqué par l'extension |-wá-| qui s'insère entre le préfixe verbal et la base verbale selon le schéma ci-après :

$$\text{Réfléchi} = \text{PV-} + | \text{-wá-} | + \text{B V}$$

Exemples 15:

Préfixe verbal	Extensif	Base verbale simple	Forme dérivée
ò-	-wá-	-húné	òwéhúné « se moucher »
ò-	-wá-	-kámá	òwákámá « se coaguler »
ò-	-wá-	-sóngá	òwásóngá « se suicider »
ò-	-wá-	-sérá	òwásérá « se tatouer »

III.1.1.3. Processus morphophonologiques

Le tableau ci-dessus fait apparaître un processus morphologique : l'harmonie vocalique.

> **L'harmonie vocalique**

Chaque fois que la voyelle du radical est la voyelle haute /i/ ou /u/, on observe une élévation de la voyelle /a/ qui dès lors se réalise /e/.

wá → wé / ___ u/i

III.1.2. LE CAUSATIF

III.1.2. 1 Valeur sémantique

Le causatif exprime qu'une personne (agent) fait exécuter une action par une autre personne.

III.1.2. 2 Marque morphologique

Le causatif est marqué par le dérivatif |- i j-|. Ce dérivatif n'a pas de variantes contextuelles. Bien au contraire, il apporte des modifications sur le radical et le suffixe grammatical entre lesquels il s'insère. Ainsi, le causatif en tùkí a la forme ci-dessous :

Causatif = PV + -Radical- + |- i j-| + SG

Exemples 16:

PV	Radical	Extensif	S G	Forme dérivée
ò-	-húm-	-ij-	-e	ùhúmìjè « faire sortir »
ò-	-àng-	-ij-	-e	wèngìjé « faire augmenter »
ò-	-wòn-	-ij-	-e	ùwènìjè « faire rire »
ò-	-sìs-	-ij-	-e	ùsìsìjè « faire descendre »

III.1.2. 3 Processus morphophonologiques

➤ **L'harmonie vocalique**

L'insertion du dérivatif |-ij-| entre le radical et le suffixe grammatical provoque l'élévation et l'antériorisation de leur voyelle consécutives qui dès lors se réalise /e/

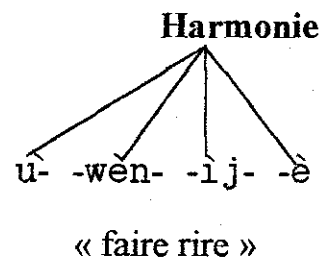
a → e / __ |ij| (élévation vocalique)

o → e / __ |ij| (élévation et antériorisation vocalique).

De même, l'on remarque que le dérivatif |-ij-| apporte des modifications jusque sur la voyelle du préfixe verbal.

Exemples 17:

ò- -wòn- -ò
« rire »



III.1.3. LE RECIPROCATIF

III.1.3. 1 Valeur sémantique

Le réciprocatif implique entre deux personnes deux choses ou deux groupes un échange de même nature. Par ailleurs, il implique une action exercée par plusieurs personnes les unes sur les autres.

III.1.3. 2 Marque morphologique

En tükí, le réciprocatif est marqué par le suffixe dérivatif |- àn| qui s'insère entre le radical et le suffixe grammatical de la manière ci-dessous :

Réciprocatif = PV + -Radical- + |-àn-| + SG

Exemples 18 :

Préfixe verbal	Radical	Extensif	Suffixe grammatical	Forme dérivée
ò-	-dìng-	-àn-	-a	ùdìngànà « s'aimer »
ò-	-wòn-	-àn-	-a	òwònànà « s'entre-tuer »

III.1.2.3. Processus morphophonologiques

Le dérivatif |-àn-| ne provoque pas de changement dans son environnement segmental si ce n'est le fait qu'il bloque l'harmonie vocalique.

Schéma :

ù- -dìng- -è

Harmonie



« aimer »

« s' aimer »

III.1.4. Le passif et le statif

Le passif est l'une des extensions les plus productives du tuki. Elle n'affecte néanmoins que les bases verbales simples transitives. En Français, le passif n'est pas considéré comme un morphème extensif, mais comme une suite d'opérations qui transforment une phrase active comportant un verbe transitif.

A ce sujet, DUBOIS, J et Al (1973 :364) déclare :

« On appelle phrase passive, une phrase correspondant à une phrase transitive dans laquelle le sujet est devenu l'agent et où l'objet de la phrase active est devenu le sujet d'un verbe constitué de l'auxiliaire être et du participe passé du verbe transitif » .

Ainsi le passage de la forme active à la forme passive dans les langues indo-européenne se fait sur la base de plusieurs opérations.

Tel n'est pas le cas pour les langues bantu dont le tuki. où le passif s'obtient par suffixation d'un affixe extensif.

Quant au statif où positionnel, il envisage l'action dans son développement et sa durée. Il décrit aussi une position dans l'espace, une attitude, une manière d'être ou un état permanent dans lequel se trouve le sujet après que l'on ait exercé une action sur lui.

En tuki, il n'ya pas de distinction entre le passif et le statif, ces deux extensions étant confondues. En revanche, le tuki distingue deux formes de passif.

III.1.4.1 Le passif 1

III.1.4.1.1.valeur sémantique

Cette forme de passif qui implique une action subie est utilisée lorsque l'agent effacé est implicitement marqué par le locuteur.

III.1.4.1.2. Marque morphologique

Le passif 1 est marqué sur le plan morphologique par l'extensif |-é r í| qui a un sens proche de celui de « être » en français et qui se suffixe à la base verbale primitive. D'où la formule :

Passif 1 = BV + é r í

Exemple 19:

woná « tuer »	ónérí	« être tué (par...) »
otímé « creuser »	tímérí	« être creusé (par...) »
ubune « ouvrir »	bunérí	« être ouvert (par...) ».

III.1.4.2 Le passif 2

III.1.4.2.1. valeur sémantique

Cette seconde forme de passif implique également une action subie. Toutefois, dans ce contexte et contrairement au passif 1, le locuteur ne laisse pas transparaître l'agent, toute l'attention étant focalisée sur l'état de la chose décrite.

III.1.4.2.2. Marque morphologique

Le passif 2 est marqué sur le plan morphologique par une réduplication de la base verbale et une neutralisation au niveau de la voyelle finale du composé qui se réalise |-e|. D'où la formule :

Passif 2 = BV + RAD + -e

Exemples 20 :

owáŋgá « rôtir » áŋgá-áŋgé « être rôti »
òbjáná « accoucher » bjáná-bjáné « être né »
osasa « étendre » sásé-sásé « être étendu ».

Ainsi, le passif 2 ne laisse pas apparaître de traces de l'agent, se focalisant uniquement sur la position dans l'espace, l'état, l'attitude, la manière d'être du sujet. En ceci, il se rapproche du statif ou positionnel

III.1.4.2.3. processus morphophonologiques

On observe au cours de ce procédé de réduplication de la base verbale une élévation de niveau d'aperture de la voyelle finale qui, qu'elle eût été -o, -e ou -a dans la forme infinitive du verbe se réalisera uniquement -e à la fin du mot composé, mais aussi à certains moments à la fin de chacun des éléments du mot dérivé.

On peut donc dire qu'il y a neutralisation des trois voyelles finales du tuki -o, -e et -a, toutes étant représentée à cette position par l'archiphonème E.

Exemples 21 :

owáŋgá « rôtir » áŋgá-áŋgé « être rôti »
osasa « étendre » sásé-sásé « être étendu ».

Pour d'autres exemples de verbes à la forme passive, veuillez vous reporter à l'annexe...

III.1.4.3. Le passif 2

Le passif 2 implique, comme le passif 1 que l'objet de l'action exprimée par le verbe est sous l'action des forces extérieures.

Exemples 22 :

woná « tuer » ónérí « être tué »
otímé « creuser » tíméri « être creusé »
ubune « ouvrir » bunéri « être ouvert ».

III.1.4.4. L'Applicatif

III.1.4.4.1. Valeur s'emantique

L'applicatif est une extension verbale qui peut affecter toutes les bases verbales simple en tuki.

Il correspond en même temps à ce que GUTHRIE (1967 :221) appelle le directif et tient son appellation « applicatif » de MEEUSSEN.

LEMB et DE GASTINES (1973 :37) définissent l'applicatif en ces termes :

« ce dérivé indique que l'action est accomplie en rapport avec quelque chose, un lieu ou un moment. Spécialement quand on veut insister sur le rapport avec le complément ».

Pour ITTMANN (1935 : 181), travaillant sur la langue duala (bantou A.24)) dit de l'applicatif que :

« la signification du suffixe est applicative, c'est-à-dire " faire quelque chose pour quelqu'un ". Le datif allemand (le complément d'attribution français) est souvent rendu par ce suffixe. »

Ces deux définitions de l'applicatif sont assez proches l'une de l'autre pour ce qui est de rendre compte de ce qu'est l'applicatif. La seule différence se situe au niveau du champ d'application de ce dérivatif. Tandis que, chez LEMB et DE GASTINE qui ont travaillé sur le basaa, l'usage de cet extensif peut s'étendre une chose un lieu ou un moment, ITTMANN restreint pour la langue duala ce sens à « faire quelque chose pour quelqu'un ».

Cette légère nuance sémantique laisse présager que dans les langues du bantou A, le domaine de l'applicatif peut être large ou restreint en fonction des langues particulières.

Des deux définitions ci-dessus, la définition de ITTMANN décrit mieux la nature de cet extensif en langue tuki. En effet, le tuki n'utilise l'applicatif que pour exprimer l'idée de « faire quelque chose pour quelqu'un », les rapports avec le lieu, le moment ou la chose étant rendus par la préposition ná qui a le sens de « à » et « au » en français.

III.1.4.4.2. Marque morphologique

L'applicatif est marqué en tuki par le morphème -en- qui s'insère entre le radical et le suffixe grammatical selon le schéma suivant :

Applicatif = PV + RAD+ en + SG

Exemples 23 :

a mé . ntóména káráte « il m'a envoyé une lettre »
il P1 je envoi lettre

à mé námbéna mapá « il m'a préparé de la nourriture »
il P1 je préparé la nourriture

à mé mbárena nangaté « il a désherbé la cours pour mois »
il pv je balayé la cours.

Conclusion

CHAPITRE IV:

LE GROUPE VERBAL

Introduction

Les travaux menés par A.E. Meeussen et M. Guthrie en 1967 sur le groupe verbal du Proto-Bantu les ont conduit à dégager les différents éléments qui entrent dans la formation du groupe verbal. Guthrie (1967 : 240) les désigne « *verbal elements* » et les définit de la manière ci-dessous :

“under the common heading of verbal elements are included several kinds of units that are grouped together for convenience. As the only feature they have in common is that they are found as integral parts of verbals...”

Meeussen (1967 : 108), parlant de ces éléments qu’il regroupe sous le nom de « *Verb elements* » déclare :

“The verb, including nominal and pronominal verb forms, exhibits a clear structure with definable elements occurring in a fix order.”

Ainsi, d’après MEEUSSEN, chacun de ces éléments (au nombre de dix au total) est distinct des autres et apparaît dans une position bien précise, selon l’ordre d’occurrence suivant :

- “ *Pre-initial;*
- *Initial;*
- *Post-initial;*
- *Formative ;*
- *Limitative ;*
- *Infix ;*
- *Radical, suffix ;*
- *Pre-final;*
- *Final;*
- *Post-final. ”*

Nos données nous ont permis de retrouver tous ces dix éléments En tükí. En outre, chacun de ces éléments apparaît dans le strict respect de l’ordre d’occurrence

ci-dessus listé proposé par MEEUSSEN. Ceci nous donne de comprendre que le tükí (Bantou A 60), dans le concert des langues du Bantou A serait parmi les langues qui ont le plus conservé les structures du Proto-Bantou, ce qui n'est pas le cas pour certaines autres langues de la même famille telles que le lóndó (Bantou A 11) le bàsàá (Bantou A 40) et l'àkòòsè (Bantou A 15).

Dans le présent chapitre, nous présenterons ces différents éléments et leur ordre d'occurrence en tükí.

IV.1. LE CONSTITUANT "PRE-INITIAL" OU PRE-PREFIXE VERBAL

BITJAA KODY (1990 : 341) dit du constituant pré-initial en Proto-Bantu en commentant MEEUSSE qu'il est :

« une séquence tonale Bas-Haut dont le premier élément est un ton flottant et le second est celui du préfixe d'accord sujet-verbe. »

Il ajoute par la suite une restriction pour les langues du Bantu A en déclarant :

« Selon les langues bantu, l'ordre Bas-Haut varie et particulièrement dans le Bantu A, c'est un ton Haut flottant qui semble être attesté en première position [cf. Hedinger (1985.4) Kuperus (1987 :147)] » .

Le constituant « pré-initial » en tükí est justement un ton flottant haut qui affecte la voyelle du préfixe verbal de la troisième personne du pluriel pour tous les verbes et à tous les temps la conjugaison.

Exemples 24 : ùgúné « faire la chasse (chasser) »

à gúnámó → à gúnámó « il chasse »

H + βà gúnámó → βá gúnámó « ils chassent »

PPV

à mágúné → à mágúné « il a chassé »

ɪ + βà mágúné → βá mágúné « ils ont chassé »

IV.1.1. Processus morpho-tonologique

a) Elevation tonale

Tous les préfixes verbaux du tükí portent un ton bas. La présence d'un ton flottant haut en position de pré-préfixe verbal va provoquer l'élévation du ton bas du préfixe verbal à la troisième personne du pluriel.

Exemples 25 :

H + βà → βá
o

IV.2. LE CONSTITUANT "INITIAL"

Parlant du constituant "initial", A.E. MEEUSSEN (1967 : 108) déclare :

"Normally, the initial is the verbal prefix, with low tone for persons..."

Ainsi, le constituant initial en Proto-Bantu est le préfixe verbal. En langue Bantu, on distingue généralement deux types de préfixes verbaux. Le premier type est constitué de particules d'accord en personne (MEEUSSEN les désigne "*persons*") Il comprend en tükí :

- N̄ (ngò) qui correspond à la première personne du singulier;
- ò qui correspond à la deuxième personne du singulier;
- à qui correspond à la troisième personne du singulier;
- tò qui correspond à la première personne du pluriel;

- *nò* qui correspond à la deuxième personne du pluriel;
- *βà* qui correspond à la troisième personne du pluriel.

Il est important de remarquer ici que les particules d'accord en personne sont affectées du ton bas en *tùkí*.

Exemples 26 : ("persons")

Comme nous l'avons dit plus haut, en position initiale, nous retrouvons les pronoms personnels suivants :

N *ḡ* *gúmámó* « je chasse »

ò *ò* *gúmámó* « tu chasses »

à *à* *gúmámó* « il chasse »

tò *tò* *gúmámó* « nous chassons »

nò *nò* *gúmámó* « vous chassez »

H + *βà* *βà* *gúmámó* « ils chassent »

o

Le deuxième type est constitué de particules d'accord en classe nominale (MEEUSSEN les désigne "*classes*"). Ces préfixes d'accord en classe nominale ont été traitées en détail par ESSONO (1980 : 24-35) pour le *tùkí* et comprennent:

- *à* pour les nominaux de la classe 1
- *βà* ou *β* pour les nominaux de la classe 2
- *ó* ou *w'* pour les nominaux de la classe 3 a
- *í* [é] ou *y'* devant voyelle pour les nominaux de la classe 4 a
- *mí* réalisé [my] devant voyelle pour les nominaux de la classe 4 b
- *nó* [e] ou *n-* devant voyelle pour les nominaux de la classe 5

(consulter l'Annexe 1 pour plus de détails)

Toutes ces particules remplissent généralement la fonction sujet, à cause de la position initiale qu'elles occupent dans le groupe verbal.

Exemples 27 : ("classes")

mùṅgádʒō á bìnàmó « l'enfant danse » cl 1

βǎdʒō βá bìnàmó « les enfants dansent » cl 2

mb^wǎ é bámámó « le chien aboie » cl 9

mb^wǎ í bámámó « les chiens aboient » cl 10

IV.2.1. Processus phonologique

Les processus morpho-tonologiques observables dans ces deux exemples sont ceux déjà présentés plus haut à savoir :

- l'élévation tonale et
- l'assimilation (la marque de la première personne du singulier qui est la nasale homorganique adopte le point d'articulation de la consonne qu'elle précède.)

IV.3. LE CONSTITUANT "POST-INITIAL"

Parlant de ce constituant, MEEUSSEN (1967 : 108) déclare :

"In infinitive, subjunctive and relative verb forms, the negative element follows the prefix".

Ainsi, le constituant "Post-Initial" correspond en langue Bantu à la marque de la négation que MEEUSSEN appelle "negative element". BITJAA (1990 : 344) partage le même point de vue lorsqu'il déclare que :

« dans la plupart des langues Bantu, voire celles de la zone A, cette position est occupée par le morphème de la négation qui se place alors entre le préfixe d'accord et la marque de temps de conjugaison ».

Ces observations de MEEUSSEN et BITJAA sont nettement valables pour le constituant "Post-Initial" en tûkí. En tûkí, la marque de la négation occupe toujours la troisième position, c'est à dire entre le préfixe d'accord et la marque de temps de conjugaison, quel que soit le temps ou le mode auquel le verbe est conjugué. La marque de la négation est le morphème -tâ- pour tous les temps du mode indicatif, du mode conditionnel, du mode subjonctif et -tôngô- à l'impératif.

Exemples 28 :

à tà mé èndà → à tà méndá « il n'était pas parti »

PV Neg MT BV

H + βà tà mé èndà → βá tá mēndā « ils n'étaient pas parti »

»

°

à tà né èndà → à tà nēndà « il ne partira pas »

H + βà tà né èndà → βá tá nēndā « ils ne partiront pas »

°

IV.2.1. Processus morpho-phonologiques

a) L'élosion vocalique

A certains temps verbaux comme au passé 3, lorsque la base verbale est à initiale vocalique, sa voyelle initiale s'élide devant la voyelle du marqueur de temps pour ne pas donner lieu à une succession de voyelles.

b) L'élision tonale et l'association tonale

Dans ces mêmes temps verbaux, lorsque la voyelle initiale de la base verbale s'élide devant la voyelle de la marque de temps, le ton que portait cette voyelle s'élide également pour laisser la place au ton que porte la voyelle de la marque de temps. Ce ton pourra dès lors se propager sur la seconde syllabe de la base verbale si celle-ci comporte plus d'une syllabe.

Exemple 29 :

a ta mé enda → a ta méndá « il n'était pas parti »

il Neg MT BV

Pour d'autres temps verbaux, notamment les temps du futur, la voyelle initiale de la base verbale s'élide en laissant sa marque tonale qui va s'associer au ton du marqueur de temps.

Exemples 30:

à tà né èndà → à tà néndà « il ne partira pas »

H + βà tà né èndà → βá tá néndà « ils ne partiront pas »

c) L'élévation et la faille tonale

A la troisième personne du pluriel, le PPV qui est un ton flottant haut provoque l'élévation tonale du préfixe verbal et du négateur.

Par la suite, si les autres éléments du groupe verbal qui suivent ont une mélodie tonale haute, le ton bas initial du négateur devenu flottant crée une faille tonale ou « downstep » et lesdits tons hauts se réalisent dès lors comme des tons moyens.

Exemple 31 :

H + βà t̄à mé èndà → βá tá B → méndá → βá tá mēndā
° Ils Neg MT BV

IV.4. LE CONSTITUANT "FORMATIVE"

La quatrième position dans le groupe verbal t̄úkí est occupée par les diverses marques des « temps de conjugaison ». Ce sont des morphèmes amalgamés en ce qu'elles expriment à la fois le temps, le mode et l'aspect en un morphème indivisible, qui s'attachent directement à la base verbale (radical + suffixe). Ces morphèmes sont amalgamés dans ce sens-ci qu'ils expriment à la fois le temps, le mode et parfois l'aspect en un seul élément indissociable.

Toutefois, en l'absence de l'un ou l'autre élément, le morphème de la négation, tout comme le constituant "Formative" occupe la troisième place dans le groupe verbal, notamment au présent de l'indicatif où le constituant "Formative" n'a pas de marque morphologique (∅-). Ceci s'explique par le fait que :

« les dix éléments dégagés par MEEUSSEN ne se rencontrent pas tous dans la même phrase. » [BITJAA (1990 : 34)]

Exemples 32 :

a <u>ma</u> ná	« il mangeait »
a ta má ná	« il ne mangeait pas »

IV.5. LE CONSTITUANT "LIMITATIVE"

En Proto-bantou, le constituant limitative est une marque aspectuelle

« *aspect marker* » qui occupe une position spéciale, entre le constituant formative et l' « *Infix* ».

Exemple 33 :

H βá má káte dzáráana « ils étaient en train de bavarder »
PPV PV MT MA
H βá má káte ná « ils étaient entrain de manger »

IV.6. LE CONSTITUANT “ INFIX ”

Le terme « infix » dans la terminologie de MEEUSSEN se rapproche du sens large du terme infixe qui désigne un élément (affixe) qui s'insère dans le mot. Toutefois, l'application de ce terme se limite ici aux langues bantoues où il désigne un affixe apparaissant en position « pré-radical ».

Quant à la fonction de cet élément en Proto-Bantu et dans la plupart des langues bantoues, BITJAA (1990 : 350) déclare :

« Ce que MEEUSSEN appelle “Infix” est un pronom personnel objet qui se place entre les constituants “Formative” ou “ limitative ” d'une part, et la base verbale d'autre part, dans certaines langues bantu. »

Etant donné que la position du constituant “Formative” mentionnée ci-dessus comme l'une des frontières du constituant “ Infix ” est occupée à certains temps verbaux comme au présent de l'indicatif par le négateur, le constituant “ Infix ” se placera dans ces contextes entre le négateur et la base verbale.

Exemples 34 :

o tòngó ì banga « ne me pleure pas »

PP Nég Infix

nò tongó mò ßangà « ne le pleurez pas » .

a ta méré mo dingé « elle ne l'aimait pas »

PP Nég MT Infix

IV.7. LE CONSTITUANT “VERBAL BASE” OU BASE VERBALE

BITJAA (1990: 351) définit la base verbale comme étant :

« Le noyau du groupe verbal, c'est à dire l'élément sur lequel se greffent tous les autres constituants du groupe verbal. Il s'agit de la base verbale sur toutes ses formes (simple et étendue) ».

S'il est vrai que la base verbale reste toujours assez stable, il n'en demeure pas moins vrai que les différents éléments qui viennent se greffer à elle lui apporte souvent des modifications profondes, notamment au niveau tonal .

En tuki, le constituant base verbale occupe la septième la septième position, c'est à dire la position qui suit juste après la position occupée par le constituant “Infix”, corroborant ainsi avec son ordre d'occurrence dans le proto-bantu.

Exemples 35:

o tòngó ì bangá « ne me pleure pas »

nò tongó mò ná « ne le pleurez pas » .

a ta méré mo timbe « elle ne le tenait pas (son mouchoir) »

IV.8. LE CONSTITUANT "PRE-FINAL"

Au sujet du constituant "Pre-final", MEEUSSEN (1967 : 110) déclare :

« An element - ag- (and variant - ang-) is largely attested; its meaning ranging from "imperfective" to "repetitive" or "habitual", is difficult to state more exactly for the proto-period »

Le constituant "pre-final" est donc un morphème aspectuel qui s'attache à la base verbale et marque soit l'imperfectif, soit l'habituel soit le duratif. En tükí, ce constituant est représenté par le morphème -an- qui s'insère entre le radical verbal et la voyelle finale (suffixe grammatical) et marque d'une forme verbale à l'autre les aspects continuatif (progressif) habituel etc...

Exemples 36 :

habituel

oná	onána
« manger »	« manger d'habitude »
onema	onemana
« planter »	« planter d'habitude »
otámá	otámána
« envier »	« envier d'habitude »
owute	owutana
« cultiver »	« cultiver d'habitude »
obíné	obínána
« danser »	« danser d'habitude »

Forme continue ou progressive

Progressif

Au progressif, l'on note en plus de cette marque aspectuelle un redoublement d'une partie du radical verbal et parfois, de tout le radical verbal.

oná	oná <u>na</u>
« manger »	« manger continuellement »
oně̀nà	oně̀n <u>ana</u>
« donner »	« donner continuellement »
ubunge	ububung <u>ana</u>
« penser »	« penser continuellement,
omitʃe	omimitʃ <u>ana</u>
« laisser »	« laisser continuellement ».

IV.9. LE CONSTITUANT "FINAL"

MEEUSSEN (1967: 110) regroupe dans le constituant "final" un nombre limité de morphèmes précis, pouvant apparaître après le constituant "pre-final". On peut ainsi retrouver à cette position des morphèmes marquant le perfectif (présent et passé), le subjonctif ou la négation.

Cette position n'est pas attestée en tùkí pour la marque du subjonctif et de la négation, le morphème de la négation n'apparaissant qu'en position "post-initial".

Cependant, elle est attestée pour le marqueur du perfectif (présent passé et futur) comme l'illustre si bien les phrases ci-dessous :

Exemples 37:

w-end-a « partir »

moto endamó ná ntʃombó « l'homme va à la chasse »

sujet RAD+MA prep

o-men-a « avaler »

a né menámó máró « il avalera les médicaments »

PP MT RAD+MA Obj

βá nê núbámó βădžō « ils battront les enfants ».

IV.10. LE CONSTITUANT "POST-FINAL"

Selon MEEUSSEN (1967 : 11),

“ one such element can be established: -n_i (and regional variant -i) in the plural of the imperative.”

En tükí, cet élément est effectivement présent à l'impératif pluriel et représenté par le morphème (n)ò qui se suffixe à la base verbale pour marquer l'impératif pluriel.

Exemples 38 :

wenda ndáno « aller / allez »

opá náno « manger / mangez »

omena menáno « avaler / avalez ».

CHAPITRE V:

LA FLEXION VERBALE

INTRODUCTION

J. Lyons (1970 : 150) définit la flexion ainsi qu'il suit :

« *C'est un changement effectué dans la forme du mot pour exprimer sa relation à d'autres mots dans la phrase. »*

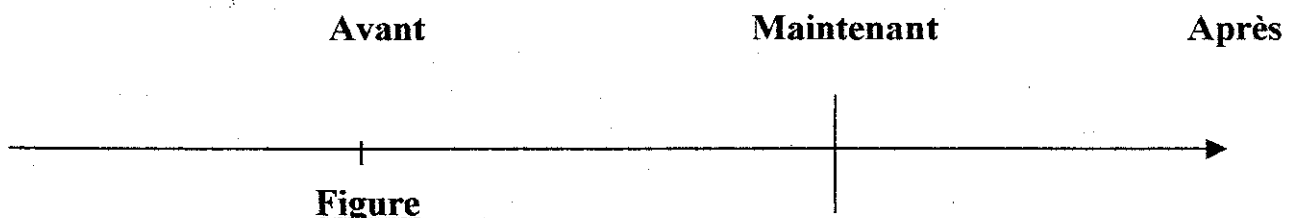
Nous présentons dans ce chapitre les divers mécanismes qui soutiennent la conjugaison des verbes en t̀̀kí.

V.1. LES TEMPS DU MODE INDICATIF

Selon J. Dubois et al. (1973 : 256),

« *On appelle indicatif, le mode de la phrase assertive (affirmative négative). L'indicatif est le mode non marqué définissant le statut de base de la phrase. »*

En t̀̀kí, le mode indicatif s'analyse en un système orienté par la « directionnalité naturelle » du temps, et que l'on peut représenter par un axe partant du passé et dirigé vers le futur de la manière suivante :



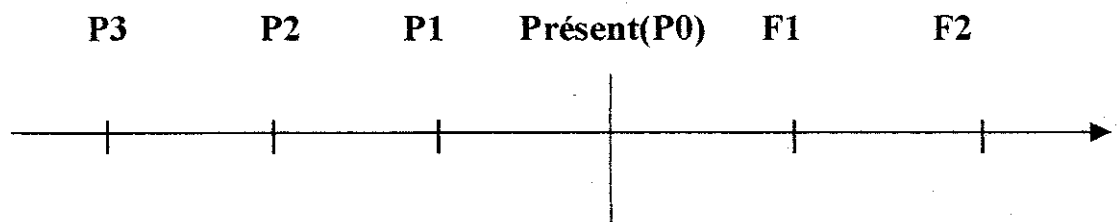
Sur l'axe ci-dessus syématisé , avant représente le **passé**, maintenant le **présent** et après le **futur**.

En plus de ces distinctions primaires, l'on note en tükí des sous-distinctions dans l'avant (passé) et l'après (futur). A cet effet, BILOA (1992 : 10) déclare :

« *Tuki contains six basic tenses : pastIII (p3), pastII (p2), pastI or today past (p1), present (p0), FutureI (F1) and FutureII (F2).* »

Cette structuration des temps verbaux de la variante tükómbé du tükí rejoint la structuration des temps verbaux de la variante tùtsíngó sur laquelle s'appuie le présent travail.

Nous pouvons ainsi schématiser la ligne de l'évolution du temps de la manière suivante :



Figure

V.1.1.1. LE PRESENT DE L'INDICATIF

En tükí, quand il s'agit du présent, l'action, l'événement ou le procès coïncide avec le moment de l'énonciation qui est « maintenant ». Ceci revient à dire que le présent exprime des actions qui se déroulent au moment même de l'élocution.

Sur le plan segmental, le présent de l'indicatif est caractérisé en Tükí par la présence du morphème flexionnel [-amo] qui vient se suffixer à la base verbale.

Sur le plan tonal, ce morphème présente deux séquences tonales différentes :

- > avec les verbes à ton bas, il se présente comme suit: |-ámó|
- > avec les verbes à ton haut, on a plutôt |-ámó|.

Les préfixes verbaux ou pronoms personnels sujets du tükí sont généralement très stable et ne subissent pas de modifications sur le plan tonal. Fondamentalement, ils sont affectés du ton bas. Toutefois, sur le plan segmental, le préfixe verbal marqueur de la première personne du singulier qui est la nasale homorganique |N-| adopte le point d'articulation de la première consonne du radical. Ceci nous pousse à conclure que le présent de l'indicatif s'obtient suivant le procédé ci-après :

Présent= PV + BV +| amó|

Exemples 39 :

Verbes à tons hauts:		1.	ùtʃé	« abandonner »
	n-		-ámó	« j'abandonne »
	PV		MT	
	ò-		-ámó	« tu abandonnes »
	à-		-ámó	« il abandonne »
		2.	òná	« manger »
	n-		-ámó	« je mange »
	PV		MT	
	ò-		-ámó	« tu manges »
	à-		-ámó	« il mange »

Verbes à tons bas :

		1. wèndà	« partir »
ɲg-	-ènda-	-ámó	« je part »
PV	BV	MT	
(w-)	-èndà-	-ámó	« tu parts »
à-	-èndà-	-àmo	« il part »
		2. òmà	« gicler »
m-	-mà-	-ámó	« je gicle »
PV	BV	MT	
ò-	-mà-	-ámó	« tu gicles »
à-	-mà-	-ámó	« il gicle »

V.1.1.1.1. Processus morphophonologiques

a) L'élision vocalique

La dernière voyelle de la base verbale s'efface à l'issue du contact avec la première voyelle du morphème | -ámó | afin d'éviter une succession de voyelles (VV) que la structure syllabique du tükí n'admet pas.

$\begin{matrix} \text{̀n-} & \text{-tʃé-} & \text{-ámó} & \longrightarrow & \text{̀n-} & \text{-tʃ-} & \text{-ámó} & & \text{«j'abandonne»} \\ \text{PV} & & \text{BV} & & \text{MT} & & & & \end{matrix}$

$\begin{matrix} \text{̀ɲg-} & \text{-èndà-} & \text{-ámó} & \longrightarrow & \text{̀ɲg-} & \text{-ènd-} & \text{-ámó} & & \text{« je part »} \end{matrix}$

b) L'assimilation

Le préfixe verbal | N- |, marqueur de la première personne du singulier, adopte par le processus phonologique d'assimilation le point d'articulation de la première consonne de la base verbale correspondante.

<u>n̄</u> -	-tʃ-	-ámó	«j'abandonne»
<u>m̄</u> -	-m-	-àmó	« je gicle »

c) L'épenthèse

Lorsque la base verbale est à initiale vocalique, la consonne épenthétique / g / vient s'insérer entre la nasale |N- | et la première voyelle de la base verbale. Par la suite s'opère l'assimilation tel que mentionné en b) ; le préfixe verbal |N- | prend la forme de la nasale vélaire / ŋ / pour partager le même point d'articulation que l'occlusive vélaire sonore / g / .

N- -èndà- -amó → ŋg- -ènd- -àmó → « je part »

V.1.1.2. Les temps passés du mode indicatif

Le tükí distingue trois temps du passé qui, par rapport au moment du discours se représente comme un schéma inverse du schéma naturel de l'évolution du temps. On distingue ainsi en tükí un passé immédiat (P1) proche du présent, un passé récent (P2) et un passé éloigné (P3).

V.1.1.2.1. Le passé immédiat (P1)

Le passé immédiat sert à exprimer une action dont l'accomplissement est contemporain au moment de l'élocution, mais qui est totalement achevée.

Ici, l'action ou l'événement est envisagé dans sa globalité, sans aucune considération pour son début ou son déroulement. Sur le plan sémantique, le passé1 tend à équivaloir au passé composé en français.

Le passé 1 est marqué en tùkí par le morphème |rə | qui s'insère entre le préfixe verbal et la base verbale. Ce morphème connaît deux séquences tonales différentes selon que le verbe auquel il vient se greffer est un verbe à ton haut ou un verbe à ton bas.

Passé 1= PV +|re | + BV

Pour les verbes à ton haut, ce morphème est affecté d'un ton modulé haut-bas ; |rê |.

Exemples 40 :

ùhúmé		« sortir »	
ngò	rê	húmé	« je suis sorti »
PV	MT	BV	
ò	rê	húmé	« tu es sorti »
à	rê	húmé	« il est sorti »

Les verbes à ton bas quant à eux forment leur passé 1 en affectant à ce morphème un ton haut ; |ré |.

Exemples 41:

òmènà		« avaler »	
ngò	ré	mènà	« j'ai avalé »
ò	ré	mènà	« tu as avalé »
à	ré	mènà	« il a avalé »

V.1.1.2.1.1. Processus morphophonologiques

a) L'élision vocalique

Lorsque la base verbale est à initiale vocalique ou semi-vocalique, la voyelle du marqueur de temps s'efface au contact de la voyelle de la base verbale qui, par la suite, porte en plus de sa marque tonale propre la marque tonale de la voyelle élidée.

Exemples42 :

wòbà « échouer »
ngò ré òbà —————> ngòrôbà « j'ai échoué »
PV MT BV

b) L'assimilation

Lorsque le marqueur du passé1 précède une base verbale monosyllabique à initiale bilabiale, il subit une assimilation totale et en surface, on observe un redoublement de la base verbale. En pareil cas, le ton haut de la marque du passé 2 va provoquer une élévation tonale de la base verbale.

Exemples :

ò-mà « gicler »
ngó rê mà —————> ngò má mà —————> ngò má má
PV MT BV « j'ai giclé »

V.1.1.2.2. Le passé 2 ou passé récent

En tùkí, le passé 2 est utilisé pour présenter des événements et des actions qui ont eu lieu dans le passé allant d'avant-hier à un temps plus antérieur, extensible à une ou deux années si le locuteur en garde encore des souvenirs clairs.

La marque flexionnelle du passé 2 est le morphème | má | qui s'insère entre le préfixe verbal et la base verbale. Ce morphème qui reste constant à toutes les formes du verbe provoque par son ton haut une élévation tonale sur toutes les voyelles de la base verbale.

Exemples :

ù-núbé « battre »

à má núbé « il avait battu »

ò-tò: « être rassasié »

à má tó: « il s'était rassasié »

V.1.1.2.2. 1. Processus morphophonologiques

a) L'élévation tonale

Le ton haut du marqueur de temps crée une élévation tonale sur la voyelle de la base verbale.

Exemples :

ò-tò: « être rassasié »

à má tó: « il s'était rassasié »

b) L'élision vocalique

Comme nous l'avons constaté précédemment, Lorsque la base verbale est à initiale vocalique ou semi-vocalique, la voyelle du marqueur de temps s'efface au contact de la voyelle de la base verbale. Au niveau tonal, le ton de la voyelle élidée provoque l'élévation tonale de la base verbale.

Exemple:

wòbà « échouer »

à má òbà —————> àmóbá « j'ai échoué »

PV MT BV

V.1.1.2.3. Le passé 3 ou passé éloigné

Le passé 3 en tùkí est proche du passé simple en français et est marqué par deux morphèmes : le morphème grammatical |-màré-| qui, comme tous les autres marqueurs de temps s'insère entre le préfixe verbal et la base verbale ; et le suffixe |nà| qui se place après la base verbale.

Exemples:

w-èndà « partir »

à màré èndà -nà « il partit »

à màrèndànà « il partit »

V.1.1.3. Les temps du futur de l'indicatif

Pour DUBOIS, J et al. (1973 : 225),

« par opposition chronologique au passé, le futur est un temps situant l'énoncé dans un moment après le temps présent, après " maintenant " »

V.1.1.3.1. Le futur 1 ou futur imminent

Le futur 1 sert à exprimer des actions qui auront lieu dans la journée, lorsque le moment du discours se situe dans la matinée. Il peut aussi servir à exprimer l'action si proche dans le futur que l'on puisse l'envisager comme contemporaine au moment de l'élocution. Très souvent, les locuteurs du tuki

utilisent ce temps verbal lorsqu'ils veulent rassurer leur interlocuteur par rapport à quelque chose dont la réalisation ne fait aucun doute.

En tuki, la marque du futur 1 est le morphème | né-| qui s'insère entre le pronom personnel et la base verbale. A ce morphème s'associe sur le plan tonal un ton bas lorsque la base verbale porte un ou des tons hauts, produisant ainsi la forme dérivée nê-.

L'on note aussi à ce temps verbal la présence de la marque de l'aspect perfectif | -amó| qui vient se suffixer à la base verbale. (Nous parlerons plus amplement de cette marque aspectuelle dans la section sur l'aspect.)

On peut donc schématiser le future 1 de la manière ci-après :

$$F1 = PP + nê + BV + amó$$

Exemples :

uhúmé « sortir »	a nê húmámó « il sortira »
unúbé « battre »	βá nê núbámó « il battront »
omena « avaler »	a né menámó « il avalera »
urume « crier »	βá né rumámó « il crieront »

V.1.1.3.1.1. Processus morphophonologiques

Deux processus morphophonologiques et tonologiques sont observable dans ce temps verbal

a) l' élision vocalique

à la jonction entre la voyelle finale de la base verbale et la voyelle initiale du marqueur du perfectif, l'on observe toujours une élision de la voyelle finale qui cède sa place à la voyelle initiale de -amó.

Exemples:

uhúmé a nê húmé- -amó → a nê húmámó « il sortira »

omena a né mena- -amó → a né menamó « il avalera »

b) la reassociation tonale ou "tone re-association"

Lorsque la voyelle finale de la base verbale porte un ton haut, après son élision, le ton haut qu'elle portait ne s'efface pas mais se rattache plutôt à la voyelle initiale du suffixe -amó qui dès lors se réalise -ámó.

Exemples :

unúbé « battre » ßá nê núbámó « il battront »

uhúmé « sortir » a nê húmámó « il sortira »

V.1.1.3.2. Le futur 2 ou futur proche

Ce temps verbal exprime une action qui n'est pas encore réalisée, mais qui est envisagée pour un moment ultérieur pouvant aller de « demain » à plusieurs semaines. Les actions exprimées ici sont celles dont le locuteur a l'intention et la certitude de réaliser.

Le futur 2 est marqué sur le plan segmental par le marqueur de temps | mé-| suivi d'un ton haut flottant qui affecte la première voyelle de la base verbale lorsqu'elle porte un ton bas. Ce marqueur de temps s'insère entre le pronom personnel et la base verbale et ne connaît pas de changements tonals selon que le verbe est à ton bas ou à ton haut.

Exemples :

unúbé « battre » ßá mé núbámó « il battront »

uhúmé « sortir » a mé húmámó « il sortira »

omena « avaler » a mé ménamó « il avalera »

urume « crier » ßá mé rúmamó « il crieront »

V.1.1.3.2.1. Processus morphophonologiques

Le processus morphophonologique observable à ce niveau est l'élévation tonale sur la voyelle de la première syllabe de la base verbale lorsque celle-ci a un ton bas, ce qui atteste de la présence d'un ton haut flottant au futur 2.

Exemples :

omena a mé H memamó → a mé ménamó « il avalera »

urume ßá mé H rumamó → ßá mé rúmamó « il crieront »

V.1.2. LE MODE CONDITIONNEL

DUBOIS, J et al (1982 : 112) définit le mode conditionnel de la façon suivante :

« On appelle conditionnel le mode de la phrase que le locuteur ne prend que partiellement à son compte ou qu'il n'assume pas... »

Il se dégage de cette définition que le conditionnel est le mode des actions et des événements à réalisation hypothétiques.

Le conditionnel en tukí apparaît toujours au sein d'une phrase complexe comprenant deux propositions : la principale et la subordonnée. La principale porte la marque de la conditionnalité alors que la subordonnée

expose les résultats de cette conditionnalité sous réserve de sa réalisation. L'on distingue deux formes de conditionnel en tukí :

- L'irréalisable
- Et l'irréel

L'irréalisable est marqué en tukí par un élément lexical ngí qui a le sens de « si « « » en français et qui introduit la première proposition ou proposition principale. Un autre élément lexical sjáná ou ngáná

(ce que...) introduit la proposition subordonnée. Tandis que les deux propositions sont introduites par les lexèmes ci-dessus cités, l'on remarque la présence du morphème -má- qui vient s'insérer entre le préfixe verbal et la base verbale dans les deux propositions. Ainsi, l'on obtient l'irréalisable en tukí de la manière suivante :

Irréalisable = ngí + PV + | -má-| + BV + ngáná + PV + | -má-| + BV

Exemple :

ngí a má úré ngáná a má ná ndzámbo

si PV Mt venir si PV MT BV

« s'il était venu, il aurait mangé de la viande. »

Pour ce qui est de l'irréel, il est obtenu par un procédé similaire à celui de l'irréalisable, à la seule différence que la proposition subordonnée n'est introduite par aucun des éléments lexicaux ci-dessus cités. Ainsi, le conditionnel réalisable est bâti de la manière ci-dessous :

Réalisable = ngí + PV + BV + PP + PA + BV

Exemple :

ngí à náánámbá βisó ó ná

si PV BV PP PA BV

« Si elle prépare, nous mangeons. »

V.1.2.1. Processus morphophonologique

• L'élision vocalique

Au conditionnel irréalisable, la voyelle de la marque du passé 2 (má) s'élide devant la voyelle initiale de la base verbale lorsque celle-ci est à initiale vocalique.

Exemple :

ngí a má úré ngáná a má ná ndzámbo

ngí a m úré ngáná a má ná ndzámbo

si PV MT BV ce que PV MT BV

« s'il était venu, il aurait mangé de la viande. »

V.1.3. LE MODE IMPERATIF

Pour Dubois, J. Et al (1973 : 321),

« Le mode est une catégorie grammaticale associée en général au verbe et traduisant (1) le type de communication institué par le locuteur (statut de la phrase) ou (2) l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés. »

Quant à l'impératif, il est défini par Dubois, J. Et al. (1973 : 251) comme étant :

« un mode exprimant un ordre donné à un ou plusieurs interlocuteurs (dans les phrases affirmatives) ou une défense (dans les phrases négatives) ».

En tukí, il existe principalement deux formes d'impératif :

Une forme correspondant à la deuxième personne du singulier et une autre correspondant à la deuxième personne du pluriel. Cependant, pour le verbe aller, le tukí dispose d'une troisième forme qui correspond à la première personne du pluriel. L'une des raisons possibles de l'absence de la première personne du singulier peut être le fait que dans la communauté tukí, celui qui intime un ordre n'est pas impliqué dans l'ordre qu'il intime, l'exécution de l'ordre étant attendue de ceux à qui il est intimé. Tandis que la deuxième personne du singulier et la deuxième personne du pluriel existe pour tous les verbes en tukí, très peu de verbes sont attestés à la première personne du pluriel à l'impératif (notre corpus ne nous en a révélé qu'un seul). En plus, dans allons du verbe allez, le locuteur n'intime pas un ordre, mais sollicite une compagnie ce qui prouve que cette forme est différente des deux autres sur le plan sémantique. L'on comprend donc que ce verbe ait un comportement différent de celui des autres verbes.

V.1.3.1. La deuxième personne du singulier du mode impératif.

Comme mentionné précédemment, la deuxième personne du singulier du mode impératif existe pour tous les verbes de la langue tukí et se caractérise par l'absence de préfixe verbal ou de pronom verbal. La marque flexionnelle de la deuxième personne du singulier de l'impératif en tukí est un ton haut flottant qui affecte la dernière voyelle de la base verbale. Très souvent, lorsque la base verbale a une voyelle initiale, celle-ci s'élide à la forme impérative comme c'est le cas avec le verbe aller dans l'exemple ci-dessous. Ainsi, l'on peut dire que l'impératif 1 s'obtient selon le procédé ci-dessous :

$$\text{IMP1} = \text{BV} + \text{H}$$

Exemples :

wenda «aller» → ndá «vas»

omena « avaler » → mená «avales»

oná « manger » → ná «manges»

V.1.3.2. La première personne du pluriel du mode impératif

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la première personne du pluriel du mode impératif est quasi-inexistant en langue tukí. Toutefois, dans le verbe aller où il apparaît, on remarque de très grands changements dans la structure du verbe, ceci au point où il devient difficile de décrire clairement la marque morphologique rend compte de cette forme. Nous pensons néanmoins que l'IMP2 s'obtient en tukí selon le procédé ci-après :

$$\text{IMP2} = \text{BV} + \text{H} + \text{k}\text{o}$$

Exemple :

wenda «aller» → ndóko «allons»

V.1.3.2.1. Processus morphophonologique

a) l'assimilation vocalique régressive

lorsque la marque de la première personne du pluriel de l'impératif se rattache à la base verbale, elle provoque une élévation et une postériorisation de la voyelle basse [a] qui dès ce moment copie intégralement les traits caractéristiques de la voyelle [o] pour se réaliser aussi [o].

wenda «aller» → ndá ko → ndóko «allons».

V.1.3.3. la deuxième personne du pluriel du mode impératif

Elle est marquée en tukí par le morphème $[-\acute{a}no]$ qui vient se suffixer à la base verbale. Elle est également marquée sur le plan tonal par la présence d'un ton haut flottant en position initiale qui affecte la voyelle de la première syllabe du radical verbal Soit la formule :

$$\text{IMP3} = \text{H} + \text{BV} + [-\acute{a}no]$$

Exemples :

wenda « aller » → ndáno « allez »
 unúbé « battre » → núbáno « battez »
 opá « manger » → páno « mangez »

V.1.3.1. Processus morphophonologique

a) l'élision vocalique

Lorsque la voyelle finale de la base verbale est en contact avec la voyelle initiale du marqueur de la deuxième personne du pluriel de l'impératif, elle s'élide pour lui céder sa place. L'on observe aussi une élision de la voyelle initiale de la base verbale lorsque celle-ci est à initiale vocalique.

Exemples :

wenda « aller » → enda áno → ndáno « allez »
 unúbé « battre » → núbé áno → núbáno « battez »
 opá « manger » → pá áno → páno « mangez »

V.1.4. LE MODE SUBJONCTIF

Selon le dictionnaire de linguistique (1973 : 462),

« on appelle subjonctif, l'ensemble des formes verbales qui en Français, traduisent dans les phrases directes, le mode optatif (puisse-t-il venir) et le mode impératif à la troisième personne (qu'il parle), dans les phrases indirectes et subordonnées, le mode du non-assumé (par opposition à l'indicatif qui est le mode de la phrase assumée) : " je doute qu'il vienne" " Bien qu' il soit malade" ».

Cette définition donne de comprendre que le subjonctif est un mode irréel qui sert à exprimer les actions et les événements que le locuteur envisage comme un souhait, un désir dont la réalisation est incertaine, raison pour laquelle les auteurs ci-dessus cités utilisent l'expression « non-assumée ». Il ressort également de cette définition que le mode subjonctif partage des traits propres au mode conditionnel d'une part et au mode impératif d'autre part.

En tukí, le mode subjonctif est marqué par le morphème | -áná| qui se préfixe à la base verbale. L'on retrouve ce mode en tukí dans certaines phrases complexes comprenant une proposition principale et une proposition subordonnée conjonctive dont le verbe cesse de porter la marque du perfectif | -amó|. Le subjonctif en tukí se résume dans la formule ci-dessous :

Subjonctif = áná- + BV + Ø

Exemples :

wuré « venir »

a diŋgamó áná ñguré

P. Principale MT PV BV

ohóhona « apprendre »

a diŋgamó áná ñõ pópona

P. Principale MT PV BV

oná

a diŋgamó áná ñõ já

V.1.4.1. *Processus morphophonologiques*

a) la supplétion consonantique

conjugués au mode subjonctif, les verbes qui comportent la consonne [h] se réalisent plutôt avec la consonne [p] en lieux et places de [h]. Ce phénomène s'étend à tous les temps et tous les modes. Ainsi, l'on peut conclure que la consonne [p] supplée à la consonne [h] au sein des formes verbales conjuguées du tukí.

Exemples :

ohóhona « apprendre » a dingamó áná nõ pópona

uhite « tourner » a dingamó áná nõ pite

b) la dévocalisation

A la frontière entre le verbe de la proposition principale et le morphème | áná|, l'on observe une dévocalisation de la voyelle finale de la proposition principale. Cette voyelle qui à l'origine est [o] se réalise à cette position comme la semi-voyelle [w].

Exemples :

V.2. LA NEGATION

De part la définition que les auteurs du dictionnaire de linguistique (1973 : 321) donnent au mode lorsqu'ils déclarent que celui-ci est :

« une catégorie grammaticale associée en général au verbe et traduisant (1) le type de communication institué par le locuteur entre lui et son interlocuteur (statut de la phrase) ou (2) l'attitude du sujet parlant à l'égard de ses propres énoncés »,

l'on est tenté de considérer la négation comme un mode à part entière du fait que celle-ci exprime une attitude de désapprobation de la part du locuteur. Toutefois, comme le constate NGUE (2003 : 111),

« très peu de linguistes cependant considèrent la négation comme une catégorie modale entièrement autonome. Car si la négation exprime bien l'attitude du locuteur (refus, désapprobation...), elle le fait toujours au sein d'une autre catégorie modale »

Ainsi, contrairement aux autres modes qui s'excluent mutuellement, la négation s'exprime toujours la négation a la particularité de toujours s'exprimer dans une autre catégorie modale tant et si bien qu'une phrase à l'indicatif négatif telle « *il ne dort pas* » ne cesse pas d'être du mode indicatif malgré l'attitude de désapprobation qu'elle implique. C'est la raison pour laquelle nous traiterons la négation ici comme une forme particulière qu'un verbe peut prendre au sein d'un mode donné, donc comme une « *modalité* ». Nous privilégions donc le terme de forme négative par opposition à la forme affirmative suggérée par la grammaire traditionnelle.

En tukí, la marque de la négation diffère d'un temps à un autre, et d'un mode à un autre. Ainsi, nous étudierons la négation au mode indicatif, au mode conditionnel, au mode subjonctif et au mode impératif.

V.2.1. La négation au mode indicatif

V.2.1.1. la négation au présent de l'indicatif

En tukí, la négation au présent de l'indicatif est marquée d'une part par le morphème de la négation | ta-| qui vient se préfixer à la base verbale, d'autre part par un tonème haut flottant qui affecte la voyelle finale de la base verbale. En plus de cela, on note à la forme négative du présent de l'indicatif une disparition de la

marque du perfectif | amó-| qui affecte pourtant les formes simples. Soit la formule ci-dessous:

Nég du Présent = | PV +| ta |+ BV + H

Exemple:

omena « avaler »

Forme affirmative

o menamó « tu avales »

a menamó « il avale »

to menamó « nous avalons »

no menamó « vous avalez »

βá ménamó « ils avalent »

ounúbé « battre »

Forme affirmative

o núbámó « tu bats »

a núbámó « il bat »

to núbámó « nous battons »

no núbámó « vous battez »

βá núbámó « ils battent »

Forme négative

o ta- mená « tu n'avales pas »

a ta-mená « il n'avale pas »

to ta-mená « nous n'avalons pas »

no ta-mená « vous n'avalez pas »

βá tá-mená « ils n'avalent pas »

Forme négative

o ta-núbé « tu ne bats pas »

a ta-núbé « il ne bat pas »

to ta-núbé « nous ne battons pas »

no ta-núbé « vous ne battez pas »

βá tá-núbé « ils ne battent pas »

V.2.1.2. La négation aux temps du passé

En tukí, la négation aux temps du passé est représenté par deux formes différentes, l'une pour le passé 1 et l'autre pour les deux autres formes de passé avec des variations de hauteur de la voyelle du marqueur de la négation en fonction de la hauteur de la voyelle de la syllabe du radical qui suit directement le marqueur de la négation.

V.2.1.2.1. La négation au Passé 1

Au passé 1, la marque de la négation est le morphème | t o-| qui se place en position post-initial, c'est à dire entre le préfixe verbal et le marqueur du passé 1. Soit la formule suivante :

Nég P1 = PV + t o- +MT + BV

omena « avaler »

Forme affirmative

o rémena «tu as avalé »

a rémena « il a avalé »

to rémena « nous avons avalé »

no rémena « vous avez avalé »

βá rémena « ils ont avalé »

Forme négative

o to-réména «tu n'as pas avalé »

a to-réména « il n'a pas avalé »

to to-réména « nous n'avons pas avalé »

no to-réména « vous n'avez pas avalé »

βá tó-réména « ils n'ont pas avalé »

ounúbé « battre »

Forme affirmative

Forme négative

o rênúbé « tu as battu »

o to-rênúbé « tu n'as pas battu »

a rênúbé « il a battu »

a to-rênúbé « il n'a pas battu »

to rênúbé « nous avons battu » to to-rênúbé « nous n'avons pas battu »

no rênúbé « vous avez battu » no to-rênúbé « vous n'avez pas battu »

βá rênúbé « ils ont battu »

βá tó-rênúbé « ils n'ont pas battu »

V.2.1.2.1.1. Processus morphophonologiques

V.2.1.2.2. La négation au passé 2

La négation est marquée au passé récent en tukí par le négateur |ta-| qui occupe toujours la position post-initial, donc juste après le marqueur de temps qui est |má-|

Soit la formule :

Nég P2 = PV + |ta| + MT + BV

Exemples :

omená « avaler »

Forme affirmative

Forme négative

o máméná « tu as avalé »

o ta-máméná « tu n'as pas avalé »

a máméná « il a avalé »

a ta-máméná « il n'a pas avalé »

to máméná « nous avons avalé » to ta-máméná « nous n'avons pas avalé »

no máménéá « vous avez avalé » no ta-máménéá « vous n'avez pas avalé »

βá rémena « ils ont avalé » βá tá-máménéá « ils n'ont pas avalé »

ounúbé « battre »

Forme affirmative

Forme négative

o mánúbé « tu as battu »

o taá-núbé « tu n'as pas battu »

a mánúbé « il a battu »

a taá-núbé « il n'a pas battu »

to mánúbé « nous avons battu » to taá-núbé « nous n'avons pas battu »

no mánúbé « vous avez battu » no taá-núbé « vous n'avez pas battu »

βá mánúbé « ils ont battu »

βá táá-núbé « ils n'ont pas battu »

V.2.1.2.3. La négation au passé 3

V.2.1.3. La négation aux temps du futur

En tuki, tous les deux temps du futur (F1, F2) que nous avons présenté plus haut ont un même négateur qui est le morphème | to-| qui s'insère entre le préfixe verbal et la base verbale simple, donc en position post-initiale.

Exemples:

omena « avaler » au futur I

Forme affirmative

Forme négative

o némenamó « tu avales »

o to-néména « tu n'avales pas »

a némenamó « il avale »

a to-néména « il n'avale pas »

to némenamó « nous avalons »	to to-néména « nous n'avalons pas »
no némenamó « vous avalez »	no to-néména « vous n'avalez pas »
βá néménamó « ils avalent »	βá tó-néména « ils n'avalent pas »

Exemples:

omena « avaler » au futur 2

Forme affirmative

Forme négative

o ménamó « tu avales »	o to-méména « tu n'avales pas »
a méménamó « il avale »	a to-méména « il n'avale pas »
to méménamó « nous avalons »	to to-méména « nous n'avalons pas »
no méménamó « vous avalez »	no to-méména « vous n'avalez pas »
βá méménamó « ils avalent »	βá tó-méména « ils n'avalent pas »

Ainsi, le constat qui se dégage est que la négation au futur future est exprimé d'une façon unique, que l'on soit au futur 1 ou au futur 2, contrairement au passé où le négateur change généralement de forme d'un temps du passé à un autre.

V.2.2. La négation au mode conditionnel

Au mode conditionnel en tukí, la négation suit les mêmes inflexions que celles du temps de conjugaison des verbes dans chacune des propositions qui composent la phrase complexe à travers laquelle le conditionnel est exprimé. Autrement dit, lorsque la proposition subordonnée expose une condition irréalisable dans l'esprit de celui qui parle, le verbe est conjugué au conditionnel passé et son négateur est | ta|. La seule différence intervient lorsque la phrase exprime une

condition réalisable dans l'esprit du locuteur. Dans ce cas, le négateur revêt une forme différente de celles rencontrées antérieurement.

Exemples:

Irréalisable

Forme affirmative

werî a ma uré ngáná a má wénú mówó má ámbíré

MT PV MT BV MT PV MT BV Nom Nom

« S'il était venu, il aurait bu du vin de palme »

Forme négative

werî a ta ma uré ngáná a ta má wénú mówó má ámbíré

MT PV Nég MT BV MT PV Nég MT BV Nom Nom

« S'il était venu, il aurait bu du vin de palme »

Ainsi, à l'irréalisable, la marque de la négation apparaît tant dans la proposition principale que dans la proposition subordonnée.

Réalisable

Quand le verbe de la principale exprime un fait ou une action réalisable dans le présent ou dans le futur, sous réserve de l'accomplissement de la condition à laquelle cette action est soumise, la négation s'obtient par préfixation du négateur |ka-| à la base verbale.

Forme affirmative

werî a uré o ná

MT PV MT PV BV

« S'il vient, il mange »

Forme négative

werî a re ka uré omwáné ka ná

MT PV MT Nég BV PP Nég BV

V.2.2.1. Processus morphophonologiques

La négation apporte beaucoup de changements dans la forme du conditionnel à l'irréel. Contrairement aux autres temps, à l'irréel, on observe une inversion de position du négateur et du marqueur de temps qui s'inter changent de position.

1) la métathèse

werî a ka re uré omwáné ka ná

MT PV MT Nég BV PP Nég BV

werî a re ka uré omwáné ka ná

MT PV MT Nég BV PP Nég BV

V.2.3. La négation au mode impératif

Nous avons mentionné dans la section sur le mode impératif qu'en dehors du verbe aller qui présente une première personne du pluriel, l'impératif ne se réalisait en tukí qu'à la deuxième personne du singulier et la deuxième personne du pluriel. La négation à ces trois personnes se réalise à l'aide du morphème | tongó|. Il convient de noter qu'aucun autre morphème ne peut remplacer ce négateur à l'impératif.

Exemple :

Forme affirmative

wenda « aller »

ndá « vas » ndóko « allons » ndáno « aller »

omena « avaler »

mená « avales » menáno « avalez »

oná « manger »

ná « manges »

náno « mangez »

Forme négative

wenda « aller »

tongó énda « ne vas pas » to tongó enda « n'allons pas »

no tongó enda « n'allez pas »

omena « avaler »

o tongó mena « n'avale pas »

no tongó no mena « n'avales pas »

oná « manger »

o tongó o ná « ne mange pas »

no tongó no ná « ne mangez pas »

V.2.3.1. Processus morphophonologiques

1) l'élision vocalique

Lorsque le négateur du mode impératif se place devant une base verbale dont le premier segment est une voyelle, il perd sa voyelle finale.

Exemples :

tongó énda « ne vas pas » → tongénda « ne vas pas »

to tongó enda « n'allons pas » → to tongénda « n'allons pas »

no tongó enda « n'allez pas » → no tongénda « n'allez pas »

Il convient aussi de remarquer qu'à la forme impérative négative, le pronom n'est pas sous-entendu comme dans le cas des formes affirmatives tout au contraire, il est explicitement marqué.

V.3. L'ASPECT

Dubois, J et al (1973 : 53) définissent l'aspect verbal ainsi qu'il suit :

« L'aspect est une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe (ou par le nom d'action), c'est à dire la représentation de sa durée, de son déroulement ou de son achèvement. »

Cette définition fait apparaître clairement une dichotomie entre deux types d'aspects ; les aspects perfectifs ou accomplis qui présentent l'action dans sa globalité, sans tenir compte de son début, de son déroulement ou de sa fin et les aspects imperfectifs ou inaccomplis qui tiennent compte du déroulement ou de l'achèvement du procès.

V.3.1. L'aspect perfectif

Pour Comrie, Bernard. (1976 : 6), un verbe est considéré comme étant conjugué au perfectif si :

« The verb presents the totality of the situation referred to without reference to its internal temporal constituency. The whole of the situation is presented as a single analysable whole with beginning, middle and end rolled into one »

Nous pouvons dire d'après cette définition que l'aspect perfectif envisage le procès exprimé par le verbe dans sa totalité, sans référence aux diverses étapes de son déroulement.

En tukí, et par opposition à la plupart des langues bantou, le perfectif est marqué sur le plan segmental par un morphème distinct de la marque temporelle.

Exemples :

o némenamó « tu avales »
PV MT BV MA

a némenamó « il avale »

to némenamó « nous avalons »

no némenamó « vous avalez »

βá néménamó « ils avalent »

V.3.2. Les aspects imperfectifs

Comrie, B.(1976 : 6) décrit l'imperfectif ainsi qu'il suit :

« The imperfective looks at the situation from inside, and as such is crucially concerned with the internal structure of the situation, since it can both look backwards to the beginning of the situation and look forwards to the end of situation, and indeed is equally appropriate if the situation is one that lasts through all time, without any beginning and without any end »

Cette définition fait ressortir le fait que le recours à une étape (quel qu'elle soit) du déroulement d'un procès dans la conjugaison d'un verbe, que ce soit par flexion ou à l'aide d'une forme lexicalisée, range ce procès dans la catégorie de l'aspect imperfectif. Cette définition range également les procès atemporels marquant l'habitude sous l'aspect imperfectif.

Dans l'ordre des aspects imperfectifs, nous examinerons tour à tour :

- L'inchoatif
- Le progressif
- Le complétif
- L'itératif
- Et l'habituel

V.3.2.1. L'inchoatif

L'aspect inchoatif renseigne sur le début du déroulement du procès, sans tenir compte des autres étapes du déroulement de l'action.

En tukí, l'inchoatif est un aspect lexicalisé, en ceci qu'il est marqué par un lexème pourvu d'un statut lexical et sémantique autonomes. Ce lexème est le verbe / ukésjé/ « commencer » qui occupe la position « limitative ».

Exemples :

a késjámó ó ná « il commence à manger »
PV BV PERF PV BV

a késjámó óβanga « il commence à pleurer »

a késjámó ópátá « il commence à cueillir »

V.3.2.2. Le progressif ou continuatif

Pour ESSONO (2000 : 474), le continuatif

« ou aspect non-punctuel exprime le procès en cours de réalisation. Il fait ressortir le déroulement de l'action exprimée par le verbe sans tenir compte ni de son début, ni de sa fin »

De cette définition il découle que le progressif se démarque des autres formes aspectuelles en ceci qu'il est un aspect qui ne s'accroche pas à un moment de l'exécution du procès (début ou fin) mais plutôt du cours de sa réalisation.

En tukí, le progressif n'existe qu' au présent et aux différents temps du passé ; il n'existe pas au futur. Il est marqué sur le plan segmental par la marque aspectuelle | káte|.

V.3.2.2.1. Le présent progressif

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la marque du présent progressif est le morphème káte qui occupe la position « *limitative* » au sein du groupe verbal.

Exemples :

mwaná a káte ßanga « l'enfant est en train de pleurer »

Nom PV MA BV

ihjáné i káte hjá « le feu est en train de brûler »

oggoná o káte nandga « le soleil est en train de briller »

V.3.2.2.2. Le passé progressif

Les temps du passé sont marqué au progressif par le même morphème que le présent. Il s'agit du morphème káte qui occupe toujours la position « *limitative* ».

Exemples :

mwaná a ré kate ßanga « l'enfant a été en train de pleurer »

Nom PV MT MA BV

mwaná a má káte ßanga « l'enfant était en train de pleurer »

V.3.2.3. Le complétif

Le complétif met l'accent sur le fait que l'action est déjà accomplie. En ceci, il se rapproche du perfectif, la différence demeurant en ceci qu'au complétif, allusion est faite à la fin du procès, c'est à dire à une étape du déroulement du procès.

En tukí, le complétif connaît trois formes segmentales m̂, m̂, et m̂r̂ selon que l'on se trouve au passé 2 ou au passé 3.

Exemples :

- ǎ m̂ ná « il a déjà mangé » (p2)
ǎ m̂ bana « il a déjà lu » (P2)
mbáná é m̂ tumble « Mballa s'est déjà lavé » (P2)
ámóká a m̂r̂ ŵnda « Amougou était déjà parti » (P3)

V.3.2.4. L'itératif

L'aspect itératif rend compte des actions qui se répètent ou qui recommencent.

Il est marqué en tukí par le lexème uwunde « reprendre ou recommencer à »

Exemple :

- a wundamó ókésí monono
PV BV MA V Nom
« il recommence le travail »
a wundamó wéná edoggo
« il redécouvre le village »

V.3.2.5. L'habituel

Pour Dubois, J. Et al (1962 : 242),

« on appelle habituel, l'aspect du verbe exprimant une action qui se produit habituellement, qui dure et qui se répète habituellement. »

L'aspect habituel marque donc l'absence de temps. La marque de l'habituel se manifeste en tukí par le morphème [-an-] et sa variante [-ən-] qui s'insère entre le radical et la voyelle finale ou suffixe grammatical.

Exemples :

imana a néménamó ßínu mésí mímé

Nom PV BV MA MA Nom Nom Adv

« Emana plante les ignames tous les jours »

mbará éndánamó súkúru mesímímé

« Mballa va à l'école tous les jours »

CONCLUSION

Au terme de ce chapitre, le constat général qui se dégage des différentes formes de flexion verbale est que, ces différentes formes sont suffisamment systématique, à l'exception de quelques formes irrégulières, pour pouvoir permettre d'élaborer des règles qui régissent les modalités de conjugaisons en tukí. Toutefois, les formes présentées dans ce travail ne sont pas les seules que l'on peut rencontrer dans cette langue, notre objectif principal a été avant tout de présenter les conjugaisons au cours desquelles le verbe le verbe est affecté dans sa forme. C'est en raison de cela que nous avons omis dans ce chapitre des notions telles que le présent de l'inceptif, les aspect téliques et atéliques, les variations modales telles que la forme interrogative, la forme affirmative etc...

CONCLUSION GENERALE

Nos objectifs au moment où nous initions ce travail de recherche était de :

- contribuer à une meilleure connaissance scientifique de la langue tuki en présentant les divers aspects du fonctionnement de sa catégorie verbale tout en proposant des règles générales qui président à la formation et à la conjugaison des verbes dans cette même langue.
- Concourir à la standardisation de cette langue en apportant un supplément d'information sur la structure interne de la langue. Le tuki, quoique disposant des travaux dans les volets de phonologie, de morphologie nominale et de syntaxe présentait une brèche au niveau de la morphologie verbale. Nous avons voulu colmater cette brèche en faisant cette modeste étude.

Dans les cinq chapitres qui ont constitué la substance de ce travail, nous avons procédé à l'analyse structurale de notre corpus et énoncé des règles sur le système phonémique, le système tonal, la formation, la dérivation et la flexion verbale, éléments capitaux du système verbal d'une langue bantu.

Au départ, il nous a fallu considérer l'aspect phonémique des mots de la langue tuki, ce qui nous a conduit à attester l'existence de...Phonèmes consonantiques, phonèmes vocaliques et tonèmes, tous suffisamment représentatifs des diverses réalisations sonores de la langue, de part leur nature oppositive, distinctive dans la discrimination des « signifiés ». Nous avons néanmoins relevé que ces unités phoniques étaient flexibles, susceptible de changer de forme dans un environnement particulier, ce qui s'est justifié par certains processus phonologiques. (variation libre et distribution complémentaire).

Le deuxième volet de notre travail portait sur l'étude morphologique du verbe lorsqu'il est pris en isolation, c'est à dire sous sa forme infinitive. A ce niveau, force nous a été de constater que le verbe tuki en isolation peut être subdivisé en une série d'éléments :

Au premier rang nous avons parlé de la racine et du radical en insistant sur le fait que le premier de ces éléments est une entité abstraite dont le second (radical) est la matérialisation contextuelle concrète. Nous avons souligné le fait que le radical verbal tuki devait s'adjoindre soit un suffixe grammatical pour engendrer une base verbale simple, soit un suffixe lexical ou dérivatif pour générer une base verbale étendue ou bi-étendue.

Nous avons ainsi présenté l'inventaire de ces différents suffixes à valeur dérivative autant que les perturbations segmentales et tonales qu'ils apportent à la base verbale primitive.

Au quatrième chapitre, nous avons scruté le groupe verbal sans nous éloigner de la sphère de la morphologie, ceci afin d'en découvrir la configuration interne. Notre démarche a pris en compte les dix éléments du groupe verbal tel qu'il en ressort des travaux de MEEUSSEN et GUTHRIE, éléments que nous avons tous retrouvés en tuki aux mêmes positions qu'en proto-bantu, quoique légèrement différents du point de vue segmental et tonal. Puis, nous avons relevé le fait que l'insertion de ces éléments au sein du groupe verbal avait pour conséquence de fléchir le verbe, noyau du groupe verbal. Cette flexion du verbe qui s'articule de manière variable en tuki, en fonction des références temporelles et des inflexions modales et aspectuelles dans un énoncé donné. La quasi totalité de ces modifications flexionnelles sont marquées d'une façon suffisamment précise.

Au terme de ce travail, il serait présomptueux de notre part de lui prétendre un statut définitif. Nous avons simplement posé un premier pas

vers une étude plus intégrale et plus élaborée du système verbal global du tuki.

Par ailleurs, nous émettons le vœu que d'autres études soient faites sur le tuki, dans les volets de la syntaxe structurale, de la tonologie en vue d'améliorer la connaissance sur cette langue bantu qui à plusieurs niveaux a su conserver les structures du proto-bantu.

DOCUMENTS ANNEXES

DOCUMENT ANNEXE I

Bases verbales étendues au continu

<i>Forme infinitive</i>		<i>Forme continue</i>	
o-pá	"manger"	o-pá-pan-a	"manger continuellement"
o-něma	"donner"	o-ně-nen-an-a	"donner continuellement"
o-nem-a	"planter"	o-ně-nema	"planter continuellement"
o-kus-e	"acheter"	o-ku-kus-e	"acheter continuellement"
ò-tám-á	"envier"	ò-tă-tam-a	"envier continuellement"
o-wut-e	"labourer"	o-wu-wut-e	"labourer continuellement"
o-bín-é	"danser"	o-bí-bin-e	"danser continuellement"
o-bót-á	"élever"	o-bó-bót-a	"élever continuellement"
o-bòs-a	"pagayer"	o-bo-bos-a	"pagayer continuellement"
o-dìng-e	"aimer"	o-di-dìng-e	"aimer continuellement"
o-tím-é	"creuser"	o-tí-time	"creuser continuellement"
o-βang-a	"pleurer"	o-βa-βang-a	"pleurer continuellement"
o pás-á	"dépasser"	o-pă-pas-a	"dépasser continuellement"
o-tóm-á	"envoyer"	o-tő-tom-a	"envoyer continuellement"
o-twân-a	"lancer"	o-twă-twan-a	"lancer continuellement"
o-kék-á	"intriguer"	o-kě-kék-a	"intriguer continuellement"
o-nún-é	"regarder"	o-nú-nâ-na	"regarder continuellement"
o-hórán-a	"nettoyer"	o-hőhórana	"nettoyer continuellement"
o-tám-á	"envier"	o-tătam-a	"envier continuellement"

DOCUMENT ANNEXE II

Bases verbales étendues au passif 1

	<i>Forme infinitive</i>		<i>Forme continue</i>
wòná	"tuer"	ónérī	"être tué"
ùbúndzè	"tourner "	búndzérī	" être tourné"
òswétjé	"sauver "	swétjérī	" être sauvé"
wùtè	"verser "	ùtérī	" être versé"
wètá	"rentrer "	étérī	" être rentré"
wàtà	"casser "	átérī	" être cassé"
òdèngjé	"perdre "	dèngjérī	" être perdu"
òbjáná	"accoucher "	bjánérī	" être accouché"
otambá	"taire "	támberī	" être tu"
ònámábá	"préparer "	námberī	" être préparé"
wànà	"servir "	ànerī	" être servit "
otaka	"jouir "	takérī	" avoir jouit"
òpwéjì	"déplumer "	pwèjérī	" être déplumé"
òpèràná	"traduire "	pèrànerī	" être traduit "
òtímé	"creuser "	tímérī	" être creusé"
wèsá	"gratter "	ésérī	" être gratté "
òtòmbjè	"calmer "	tòmbjérī	" être calmé"
òwùtè	"labourer "	wùtérī	" être labouré"

REFERENCES

- ESSONO, J.J.M., 1974, *Description phonologique du Tuki*. Université de Yaoundé, FLSH, Yaoundé.
- ESSONO, J.J.M., 1980, *Morphologie nominale du Tuki*, Thèse de D.E.S, Université de Yaoundé.
- GRIMES, BARBARA, F. éd., 1992 b, *Ethnologue, Languages of the World*, Dallas, Texas: SIL.
- HUEY P. et J. MBONGUE, 1995, *A Rapid Appraisal Survey of Tuki (ALCAM 551) Mbam et Inoubou and Mbam et Kim Divisions Centre Province*.
- HYMAN L.M., 1980, *Esquisse des classes nominales du Tuki*, Southern California University.
- MVENG Engelbert, *Histoire du Cameroun*.
- PATRICK, R. et M. DIEU, *Atlas Linguistique du Cameroun*.
- COHEN, David, 1989 *L'aspect verbal* Presses Universitaires de France
- COMRIE, Bernard, 1976, *Aspect*, Cambridge University Press.
- COMRIE, Bernard, 1985, *Tense*, Cambridge University Press.
- NGENDJIO, Emile-Gille. 1989, *Morphologie nominale et verbale de la langue bangwa*, thèse de Doctorat 3^e cycle en linguistique, Université de Yaoundé.

GUARISMA, G. NISSIM, G. VOORHOEVE, J.(éditeurs),1982, *Le verbe bantou*, SELAF.

BITJAA KODY Z. D. 1990, *LE SYSTEME VERBAL DU BASAA (Bantu A 43 ;* Thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Université de Yaoundé, 530 p.

NURSE, D. and PHILIPPSON,G.(eds) 2003, *The Bantu Languages ;* Routledge, London ; 708 p.

LEMB, p. et F. De GASTINE ; 1973 ; *Dictionnaire basaa français ;Douala, collège Libermann ;331p*